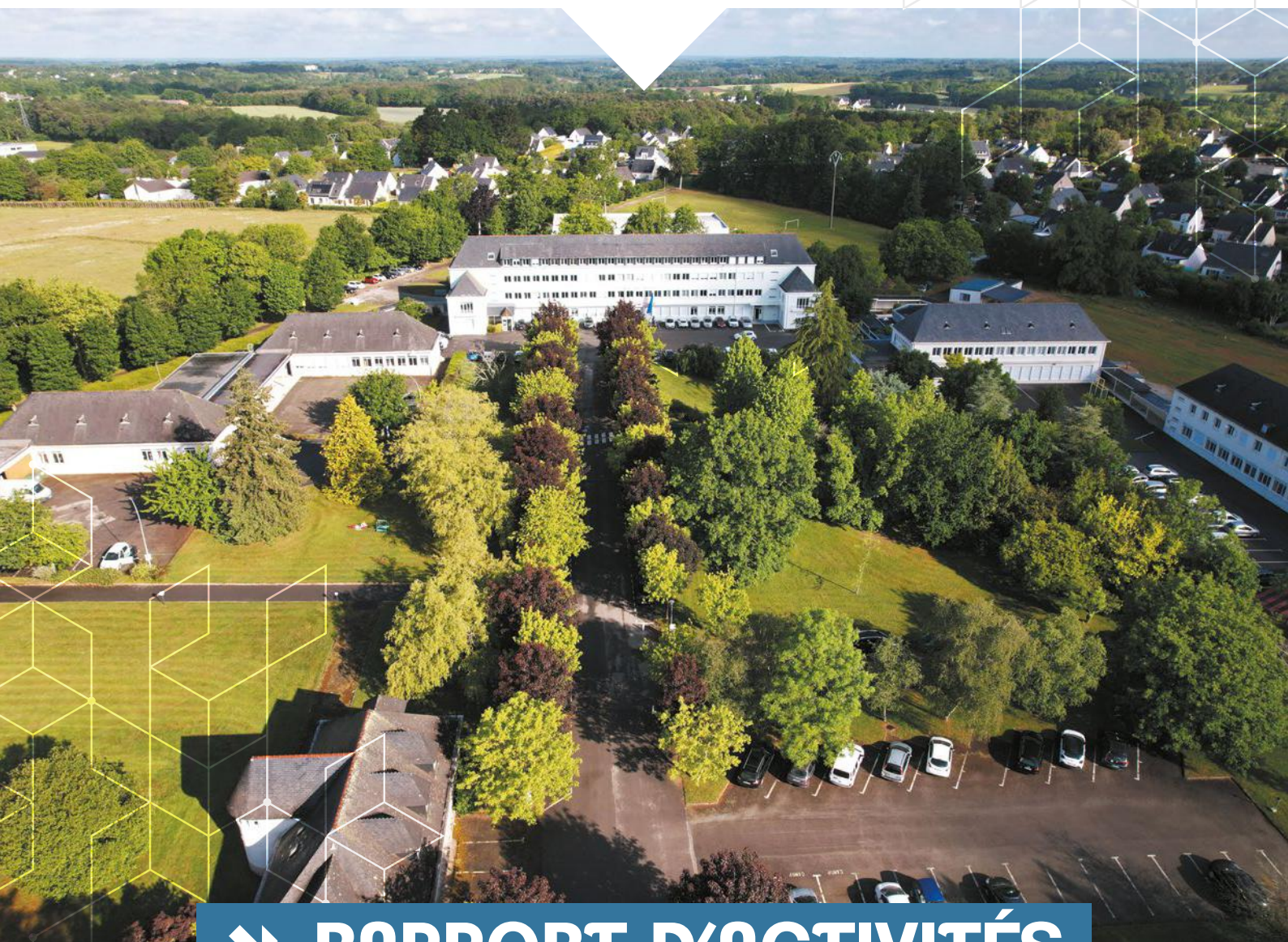


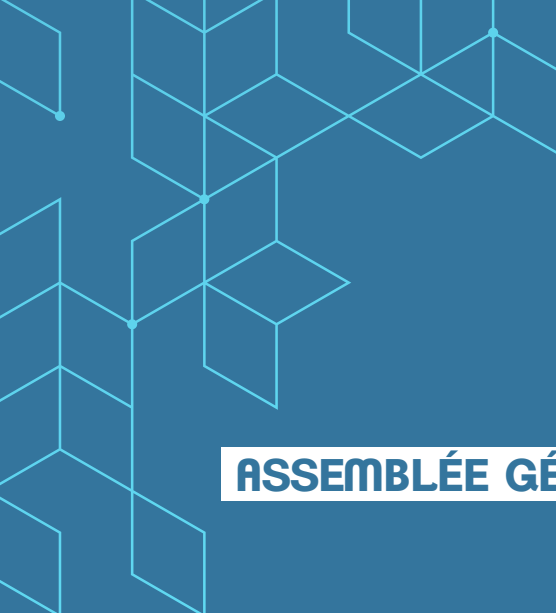


Association
Gabriel Deshayes



➡ **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

2021



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 SEPTEMBRE 2022

ORDRE DU JOUR

- 1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG DU 24 JUIN 2021 P.3**
- 2. RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION P.3**
- 3. RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION P.9**
- 4. RAPPORT FINANCIER P.58**
- 5. INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES P.67**
- 6. APPROBATION DES COMPTES P.67**
- 7. VALIDATION DES NOUVEAUX MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION P.67**
- 8. JOURNÉE SPORT SENSORIEL AVEC HANDISPORT..... P.68**
- 9. PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE INCLUSIVE P.69**
- 10. PROJET POLITIQUE DE LA FISAF 2022/2025 P.70**



PARTIE 1

APPROBATION DU PV DE L'AG DU 24 JUIN 2021

Le PV de l'Assemblée Générale 2021 est transmis aux adhérents.

PARTIE 2

RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION

Objet de l'Association

L'Association Gabriel Deshayes est une association régie par le droit privé (Loi 1901). Elle gère 16 dispositifs, établissements et services médico-sociaux.

L'Association, fidèle à l'intention de Gabriel Deshayes et à l'œuvre entreprise par la Congrégation des Filles de la Sagesse, se donne aujourd'hui pour finalités, d'accueillir et d'accompagner les personnes présentant un handicap lié à la déficience sensorielle auditive et visuelle ou un trouble sévère du langage, avec éventuellement un handicap associé.

Missions

Depuis 213 ans, l'objectif visé est à la fois d'éduquer, d'accompagner, d'enseigner, de soigner, de faciliter l'insertion et/ou de donner un statut de travailleur à toutes les personnes qui bénéficient de ses services.

L'Association est un centre-ressources ancré dans le médico-social et un centre d'expertise sur les questions de la déficience sensorielle auditive et visuelle, et des troubles spécifiques du langage pour le département du Morbihan, la région Bretagne et le Grand Ouest.

Population accompagnée

L'Association s'adresse aux enfants, adolescents, adultes et personnes âgées et travaille en relation étroite avec les familles et les personnels médicaux.

Son but est de développer l'autonomie de la personne porteuse de handicap, dans toute situation de vie (petite enfance, scolarité, vie professionnelle) en milieu ordinaire comme en milieu spécialisé.

11
établissements
et services

366
places ESMS

5
dispositifs et
plateformes

413
personnes
accompagnées
en ESMS

855
personnes
accompagnées
(en consultation,
rendez-vous de suivi,
formation, orientation...)

TOTAL PERSONNES SUIVIES PAR L'ASSOCIATION :

1 268
personnes
dont **934** enfants et **334** adultes

➤ Les Etablissements, Services et Dispositifs

Etablissements et Services Médico-sociaux (ESMS) :

- **Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)** - 6 rue Georges Ballerat 56 400 PLUNERET - 15 places
- **Foyer d'Hébergement (FH)** - 15 Route de Pipark, Brec'h - BP 40248, 56 402 AURAY - 10 places
- **Foyer de Vie** - 15 Route de Pipark, Brec'h (FV) - BP 40248, 56402 AURAY - 26 places : 26 résidents
- **Unité de Vie Extérieure (UVE)** - 15 Route de Pipark, Brec'h - BP 40248, 56 402 AURAY - 10 places
- **Unité d'Accueil à Temps Partiel (UATP)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h - BP 30247, 56 402 AURAY - 4 places
- **Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h - BP 30247, 56 402 AURAY - 42 places
- **Institut d'Education Sensorielle et de Langage (IES)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h - BP 30247, 56 402 AURAY - 77 places
- **Service pour Jeunes Déficients Visuels (SJDV)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h - BP 30247, 56 402 AURAY - 45 places
- **Service de Soutien à l'Education Familiale (SSEFS)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h - BP 30247, 56 402 AURAY - 66 places
- **Centre d'Action Médico-sociale Précoce (CAMSP)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h - BP 30247, 56 402 AURAY - 25 places
- **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)** - 57 Rue Anita Conti 56 000 VANNES - 46 places

Plateformes et dispositifs portés par l'AGD :

- **Plateforme des Troubles Neuro-Développementaux (PCO TND 56)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h BP 30247, 56 402 AURAY
- **Plateforme des Troubles des Apprentissages de l'Enfant (TAE)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h BP 30247, 56 402 AURAY
- **Plateforme des Troubles Sévères du Langage (TSL)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h - BP 30247, 56 402 AURAY
- **Dispositif EILAN** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h BP 30247, 56 402 AURAY
- **Equipe Relais Handicap Rare de Bretagne (ERHR)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h - BP 30247, 56402 AURAY et 2 Avenue Foch, Bât. 1, 29200 BREST



➤ Rapport Moral du Président, B. JAIN

Rapport moral. Cet intitulé n'a jamais si bien porté son nom. Le moral, il faut l'avoir pour conduire une entreprise médico-sociale qui parfois peut ressembler à un bateau ivre pour faire référence à Arthur Rimbaud ! Mais ce moral malgré les embûches nous l'avons. *Fluctuat nec mergitur ! Je tangue, mais je ne coule pas* : devise de la ville de Paris. C'est aussi la nôtre.

Nous savons, nous les membres du Conseil d'administration, que nous pouvons compter sur du personnel engagé et motivé dans sa très grande majorité pour donner le meilleur de lui-même, auprès des personnes en situation de handicap « Tud empechet » comme on dit en breton, terme qui évoque une gêne durable ou momentanée mais qui peut donc être levée ou compensée.

Que dire de l'exercice écoulé 2021 ? Nous avons tenu la marée, comme on dit dans les ports du pays bigouden.

Le secteur médico-social est l'objet de mutations d'une grande ampleur, et il n'est pas aisé pour les instances dirigeantes de maîtriser cette profonde transformation du paysage.

Toutes les institutions médico-sociales sont invitées à s'ouvrir et à mettre en place des dispositifs d'inclusion qui condamnent à terme les institutions auto-centrées. Si cette insertion dans la société civile est positive, elle porte en elle aussi un danger de dissolution des projets associatifs en les réduisant à un suivi léger de parcours individualisés sans les moyens nécessaires. Cette évolution poussée à l'extrême condamnerait tout regroupement de services sur un site dédié. Il est donc important pour une association comme la nôtre d'offrir un panel de plateaux techniques référencés Association Gabriel Deshayes, mais porteurs des valeurs qui ont présidé à sa fondation, et pas seulement fournisseurs de solutions techniques proposées par une structure anonyme et sans âme.

Bientôt dix ans que je suis au service de Gabriel Deshayes que je connaissais un peu, par sa première présidente Annie Renard et son directeur Alain Guillouche. Ils ont fait un bout de chemin en portant l'Association à ses débuts et en amorçant l'ouverture indispensable vers l'extérieur, il nous appartient de continuer dans cette direction mais sans s'autodissoudre.

Nous avons fait le pari de développer une association de taille moyenne réactive et novatrice... il est en passe d'être gagné.

Où en sommes-nous dans nos projets ?

La résidence Pen Duig sort de terre. Nous avons posé la première pierre le 10 mai 2022. Ce fut une belle cérémonie, sympathique, en présence d'une centaine d'invités dont le président du Conseil Départemental David Lappartient, Fabrice Robelet maire de Brec'h, le Président d'Aqta, Philippe Le Ray, d'actuels ou anciens présidents de la commission départementale des Affaires Sociales, un ancien Président du Conseil Général Joseph François Kergueris (JFK John Fitzgerald Kennedy pour ceux qui sont friands de clins d'œil historiques). Ce rapprochement n'est pas que fortuit, car si mes sources sont bonnes nous devons d'avoir fixé la date du 10 mai pour la pose de la première pierre de la résidence Pen Duig, après 3 autres dates successives, à Joe Biden, actuel président des Etats-Unis himself. Comment cela se peut-il ?

Le Président argentin à la demande de Joe Biden a dû se rendre à une invitation de celui-ci à une date non prévue ce qui a entraîné, par ricochet, le changement de date de

David Lappartient, qui est en plus de sa charge de Président du Conseil Départemental du Morbihan, patron de l'Union Cycliste Internationale... Pour les initiés en philosophie, c'est une illustration du concept d'Hegel de « l'universel concret » qui souligne que le « local » et « le global » s'interpénètrent.

Mais cette cérémonie est aussi entrée dans la quatrième dimension, grâce aux concours actifs de trois célébrités, Ivan Briant qui représentait l'évêque de Vannes, Bernard le Luel curé de Pluvigner et, membre de droit du Conseil d'Administration et Adrien Collet, chanoine de la Cathédrale, toujours prêt à entonner un cantique en breton ce qu'il ne manqua pas de faire.

La bénédiction est un genre d'assurance que les assureurs ne prévoient pas dans leur contrat.

Mais deux précautions valent mieux qu'une.

La question qui peut se poser après le démarrage du chantier de Pen Duig est « Y en aura-t-il d'autres ? » Je répondrais comme le commandant Charcot « Pourquoi pas ? ».

Il n'est pas exclu que nous nous orientons vers un accueil de publics diversifiés, seul ou en partenariat. Les élus d'AQTA qui sont attentifs à nos demandes peuvent être des conseillers précieux en la matière. Il faudrait peut-être prendre l'initiative d'une réunion de travail avec eux pour mieux cerner les besoins du territoire et se préparer à y répondre, notamment en matière d'habitat inclusif.

D'autres associations dans le département entreprennent de créer des appartements adaptés comme l'APF et Habitat et Humanisme, mais aussi Aimet (Vannes), parfois, le prolongement de ces appartements s'accompagne d'une unité de restauration « Le Resto » qui procure aux personnes un emploi permanent.

Une autre piste pourrait être de se rapprocher de petites associations qui dans le contexte actuel qui se complexifie ont du mal à survivre. Nous avons été approchés par une association similaire à la nôtre pour un rapprochement de conseils d'administration, mais je ne crois pas que ce soit pertinent, d'autre part dans ce cas précis l'éloignement géographique rendait la coopération aléatoire. Il est certain que dans les années à venir des stratégies de rapprochement vont se développer, spontanément ou encouragées par les pouvoirs publics.

Dans l'immédiat nous avons la chance de disposer de deux plate-formes qui préfigurent l'avenir. Il est rare pour une association de manager deux dispositifs de ce type. Il s'agit de la Plate-forme TND (Troubles Neuro-Développementaux), elle a été officiellement inaugurée le 8 octobre 2021, en présence de Mr Penhouët, directeur-adjoint de l'Ars, représentant du directeur général Monsieur Mulliez, et de l'ERHR (Dispositif Equipe Relais Handicaps Rares). Leur esprit est de développer un partenariat très large avec les services publics, les autres associations, mais aussi les libéraux qui exercent des professions sanitaires et sociales.

C'est une avancée, une autre façon de répondre à la demande sanitaire et sociale, mais à une condition que les financements suivent, car la demande est vite exponentielle. Pour la plate-forme TND, les délais s'allongent et ces retards créent des frustrations pour les familles.

Néanmoins il faut aller résolument de l'avant.

D'ailleurs saisissant une opportunité nous nous sommes lancés dans un projet avec l'Esat dont nous n'avions aucune idée, il y a quelques mois. Il s'agit d'un salon de thé saisonnier près de la Basilique de Ste Anne d'Auray. Nous allons l'appeler Ty Gabriel. Il se trouve qu'une restructuration de bâtiments proches de la Basilique Sainte Anne d'Auray permet de mettre à notre disposition un local qui, moyennant quelques travaux, permettra un accueil du public. Sur l'une des façades du bâtiment il est déjà écrit, signe prémonitoire : Maison Gabriel Deshayes, don't act ! Il faut par ailleurs rappeler que c'est Gabriel Deshayes qui racheta la Basilique devenue bien national à la Révolution. Il y a donc un fort lien symbolique dans ce projet.

Mais surtout il est pour les ouvriers de l'Esat l'opportunité de prendre part à une nouvelle aventure.

C'est dans l'air du temps pour de nombreuses associations d'ouvrir des lieux de restauration pour mettre les personnes en situation de handicap en situation auprès du public. Dans un premier temps l'activité sera saisonnière, c'est une formule qui est intéressante mais qui mérite d'être testée et éprouvée. Nous aurons un produit phare (sans jeu de mots) ; un gâteau réalisé selon une recette tenue secrète dont il faudra, peut-être, se réserver l'exclusivité. Ce gâteau pourrait s'appeler le Ste Anne ou le Santez Anna. Formons le vœu qu'il aura plus de succès encore que le Kouign Amann.

Il ne faudrait pas qu'un excès de réglementations de craintes non fondées ou de réticences nous amènent à y renoncer, ce serait une perte de chance pour l'association.

La Covid a beaucoup perturbé le fonctionnement de l'Esat, notamment la partie restauration, de nombreuses collectivités et associations ont annulé les cocktails de fin d'année ou la clôture festive de leur assemblée générale. Une diversification des productions de l'atelier traiteur devient un impératif.

L'année écoulée nous a permis de travailler à une refondation de l'IES qui devra développer encore plus les process d'inclusion, en multipliant les coopérations avec nos partenaires, Education Nationale et associations médico-sociales. Cette impulsion nouvelle bénéficiera de l'expérience de Mme Karine Della Schiava, nouvelle directrice, qui dans son poste précédent en Eure et Loire a managé des « brigades volantes » à travers tout le département. Disons qu'elle travaillait hors les murs. Une telle orientation pourrait nous amener à ouvrir des antennes à Vannes, c'est déjà fait, mais aussi à Lorient et Pontivy.

D'autres chantiers nous attendent mais intra muros, la rénovation de la Volière, la restructuration des cuisines de Pipark, la confortation d'Eilan, préalable à la constitution d'un Centre de Ressources.

Le temps de l'assemblée générale c'est aussi le temps de signaler les mouvements de personnel, nouvelles arrivées, départs à la retraite.

A l'IES, Mme Della Schiava, nouvellement arrivée, a permis de stabiliser le fonctionnement et de réfléchir à la qualité des prises en charge futures. Nous serons tenus désormais d'offrir des prestations de qualité pour ne pas perdre la confiance de nos financeurs Département et Agence Régionale de Santé. Nous devons réfléchir aussi à la complexité des accueils de jeunes enfants en situation de handicap sensoriel de langage mais avec d'autres handicaps associés. Jusqu'où devons-nous aller ? Nous ne devons pas servir de palliatif pour des situations qui nous seraient confiées, sans tenir compte de notre spécificité, parce qu'il n'y a pas suffisamment de places de créées pour les autres formes de handicap.

L'Equipe Relais Handicap Rare de Bretagne a aussi changé de pilote, Guénaelle Mahé a remplacé Gaëlle le Pabic. Bienvenue à elle. La dimension régionale de ce relais élargit notre horizon et nous permet d'être attentifs aux évolutions du secteur.

Une nouvelle directrice, Virginie Dechanciaux, va remplacer après 33 ans de présence, la vénérable institution qu'est devenue au fil du temps Annabelle Le Naour. Virginie Dechanciaux assumera la direction du foyer Pipark, Liorzig, Pen Duig, du SAVS et de l'Esat. Bienvenue. Nous aurons l'occasion, en son temps de remercier Annabelle pour le travail accompli.

Au Camps, le Dr Catros a fait valoir ses droits à la retraite, elle est remplacée par les Dr Lacoudre – Oger et Gerard. Le Camps est pour les jeunes enfants le premier contact avec l'Association. Il faudra aussi réfléchir à son évolution future, peut-être en association avec le service du CHBA chargé du dépistage précoce.

Au conseil d'administration Pascal Mabin tire sa révérence après de longues années de présence. Je lui dis toute mon amitié. Nous nous sommes connus alors qu'il était en activité et j'ai toujours apprécié son engagement sans faille pour les projets qu'il défendait bec et ongles.

Des personnalités nouvelles vont faire leur entrée : Mr Alain Latinier qui fut, il n'y a pas si longtemps, directeur du CHBA Centre Hospitalier de Bretagne Atlantique et Mme Graziana qui a été sensibilisée à la déficience visuelle à Voir Ensemble à Lorient. Bienvenue à tous les deux.

L'Association, comme d'ailleurs la société, est en pleine mutation. En 10 ans, je crois pouvoir dire, sans exagérer, que nous avons changé de planète mais il y a toujours un chemin pour celui qui sait où il va. Le développement de nombreuses coopérations avec la Fisaf dont nous avons accueilli l'Université les 7 et 8 juillet derniers, nous démontre que nous sommes dans la bonne direction et que nous montrons la voie au plan national. Afin de renforcer cette coopération Marie-Laure Le Corre, directrice générale, a intégré le conseil d'administration de la Fisaf qui est une fédération regroupant des associations, des fondations, des établissements du secteur du handicap sensoriel, du langage et des Dys en tant que représentante du Grand Ouest. Nous serons ainsi au cœur de l'évolution du secteur et contribuerons à le structurer.

Un mot de la fête associative du 10 juin dernier : ce fut une belle réussite. À renouveler. Il est indispensable d'instaurer des moments d'émotions collectives pour apprendre à mieux nous connaître et nouer des liens qui facilitent le travail en commun familles, enfants, ados, professionnels, administrateurs, administratrices nous ont fait part de leur satisfaction. Merci à tous !

La journée Handisport, qui se déroule sur notre site et qui rassemble pour des défis sportifs des personnes en situation de handicap venant de nombreuses associations de Bretagne et même au-delà, se développe avec chaque année de plus en plus de succès. Grand merci aux organisateurs. C'est une initiative pleine d'avenir et qui mérite d'être encouragée.

Comme vous le voyez notre association fait preuve d'une belle résilience. Rendez-vous donc en 2068 pour l'ouverture de « la malle aux trésors ». Plus que 46 ans à attendre. Une paille au regard de l'Eternité.

📌 Le Projet Associatif

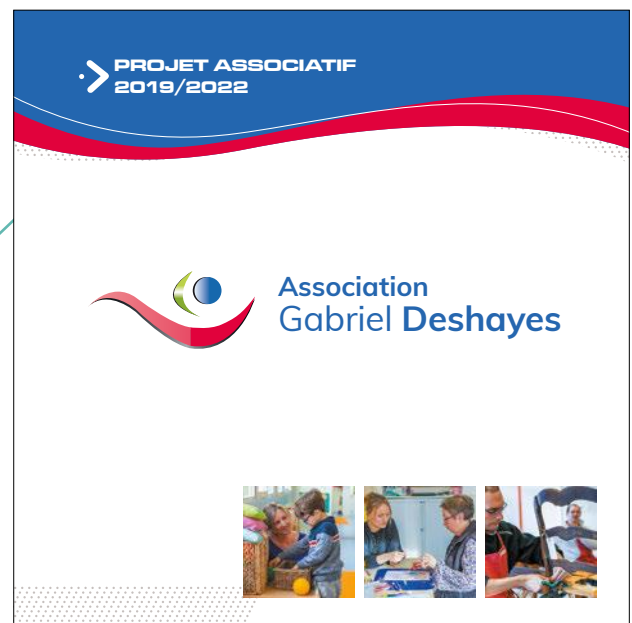
Pour les prochaines années, l'Association se voit comme une structure qui :

- 📌 Est une des grandes références du Grand-Ouest dans le champ de la déficience sensorielle auditive et visuelle avec ou sans handicap associé, sur les troubles de la communication et du langage, sur les handicaps rares.
- 📌 A mis en place une proposition innovante d'un parcours de vie pour l'accompagnement d'un public allant du nouveau-né à la personne âgée dépendante.
- 📌 Est reconnue par tous les acteurs par sa qualité d'expertise et par son approche humaine et technique sur l'évaluation, le conseil et l'accompagnement des personnes.
- 📌 Contribue à la réflexion et à la mise en œuvre de nouveaux modes d'actions en faveur des personnes en situation de handicap.

**LE PROJET ASSOCIATIF
A ÉTÉ RÉÉDITÉ EN 2021.
LE SITE INTERNET EST ACTUALISÉ.
ILS SERONT ACTUALISÉS EN 2022.**

Pour y parvenir, l'Association définit des objectifs fondamentaux qui sont :

- 1 - Répondre de manière adaptable aux demandes des personnes en situation de handicap et de leur famille.
- 2 - Affirmer la place de l'Association dans son territoire et au-delà et la promouvoir.
- 3 - Renforcer la communication interne.
- 4 - Diversifier les ressources financières de l'Association.





L'action des bénévoles & mécènes

Une vingtaine de bénévoles interviennent au sein de l'Association Gabriel Deshayes. Ils accompagnent plutôt le public adulte du foyer Pipark et animent différentes activités : marche, tandem, informatique adapté, tricot, théâtre et/ou répondent présents pour des accompagnements ponctuels de type spectacles, visites...

A son arrivée dans l'Association, chaque bénévole signe une convention définissant ses conditions d'intervention. Un membre du conseil d'administration est nommé « coordinateur des bénévoles » pour favoriser le lien entre les bénévoles, les directions d'établissements et les équipes de terrain.

Ils sont également invités à participer aux moments forts des établissements : fête de Noël, galette des rois et fête associative. Une fois par an, les directions organisent une réunion avec le personnel afin de dresser le bilan de l'année passée et de préparer celle à venir. C'est l'occasion de faire part des ressentis, des points de vue, des éventuelles difficultés et d'y remédier. Ces moments contribuent à créer du lien.

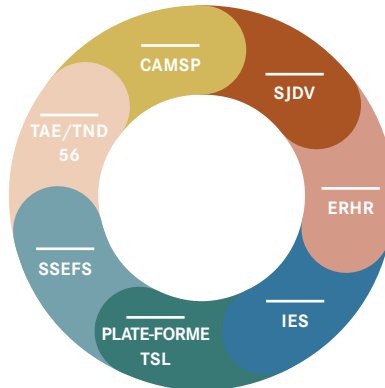
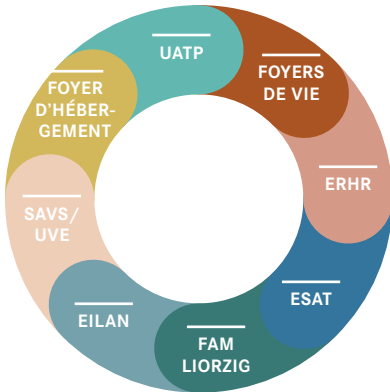
L'apport de leur action est très important pour les résidents : d'abord celui de pouvoir pratiquer des activités supplémentaires comme le tandem qui est une activité phare. Cela permet une expérience sociale réciproque. Les résidents tissent des liens nouveaux, différents, une bouffée d'air frais qui rompt avec le quotidien.

Le Rotary Club et l'Association de Familles Ensemble soutiennent l'Association depuis très longtemps.

PARTIE 3

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

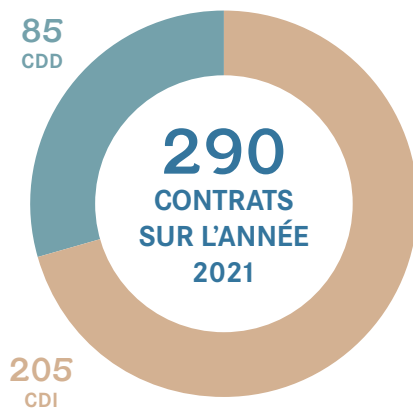
Pôle Adulte & Pôle Enfance



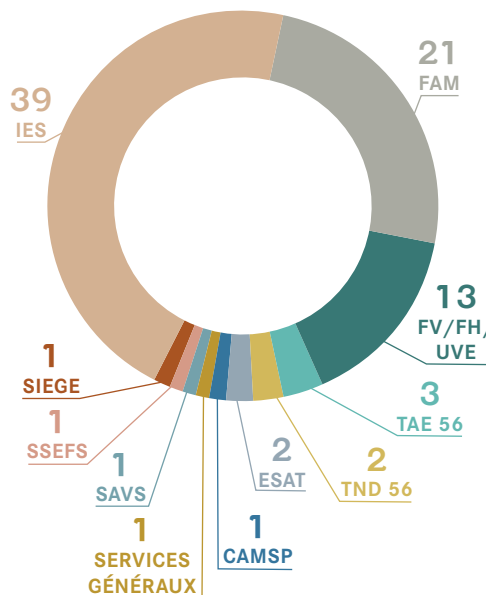
L'équipe de direction se renouvelle progressivement dans la continuité des valeurs vers de nouveaux projets porteurs.

Les effectifs de l'Association

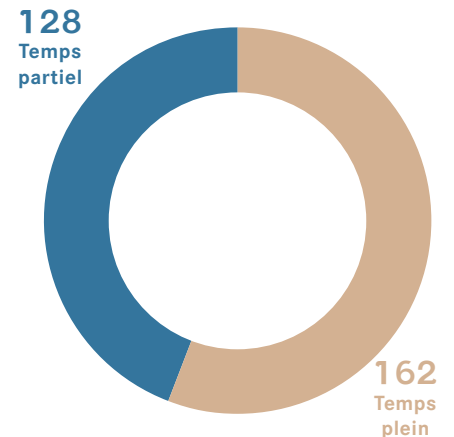
Types de contrats



Répartition CDD



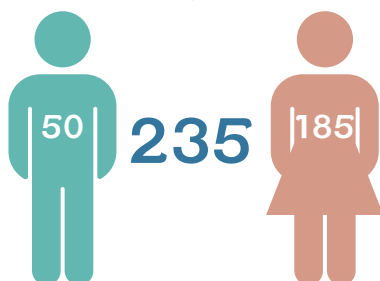
Temps de travail



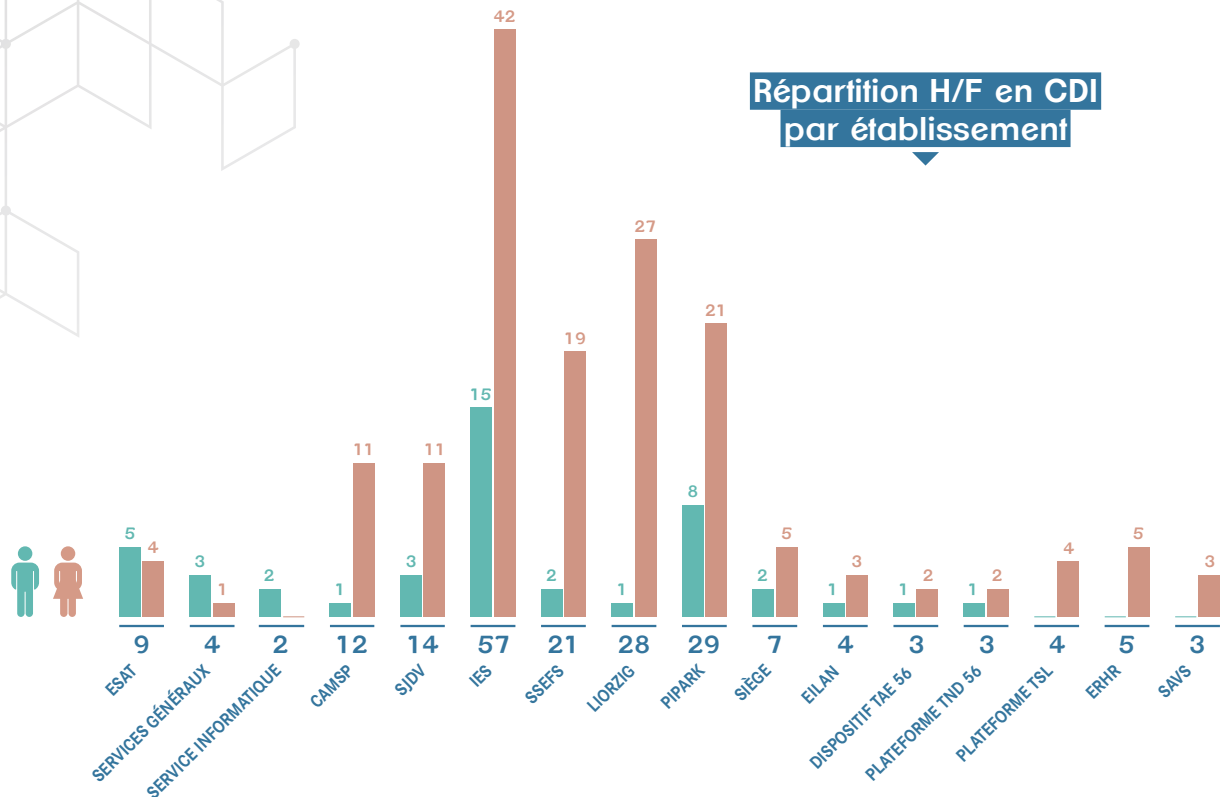
Temps de travail moyen

0,82

Répartition F/H (en personnes physiques)



Répartition H/F en CDI par établissement



Effectif CDI par catégorie d'emploi

	Cadres	Administratif	Educatif	Services Généraux	Paramédical
ESAT	1	1	7		
SERVICES GÉNÉRAUX	1			3	
SERVICE INFORMATIQUE		2			
CAMSP	4	1	4		3
SJDV	3	1	7		3
IES	9	1	37	2	8
SSEFS	4	1	13		3
FAM	1	1	9	6	11
FV/FH/UVE	1	2	14	11	1
SIEGE	3	4			
EILAN			4		
TAE 56	2	1			
PLATEFORME TND 56	1	1			1
PLATEFORME TSL	2	1			
ERHR	2	1	1		1
SAVS			3		

22 salariés ont été embauchés en CDI et 31 salariés sont sortis des effectifs au cours de l'année 2021.

Au sein de l'Association, les salariés sont annualisés ou en gestion hebdomadaire.

Dans les deux cas, chacun se voit remettre son planning prévisionnel dans les délais impartis.

En juillet 2016, un nouvel avenant à l'accord d'entreprise sur le temps de travail a été signé, avec une disposition qui prévoit que la gestion des plannings soit organisée de la même façon pour tous les pôles.

Une fois par an, la direction présente au CSE un rapport écrit établissant la situation générale en termes de santé, de sécurité et de conditions de travail dans les établissements/services/dispositifs ainsi que les actions menées au cours de l'année écoulée.

Un questionnaire de satisfaction au travail a été diffusé fin 2021.

1 ÉQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES BRETAGNE (ERHR) Par Guénaëlle Mahé, Pilote ERHR

MISSIONS

mieux accompagner
les besoins des
personnes en situation
de Handicap Rare

- ▶ Accompagner le projet et le parcours de la personne en situation de handicap rare.
- ▶ Contribuer à une fluidité des parcours complexes en mobilisant l'ensemble des acteurs afin de repérer les besoins et les ressources existants.
- ▶ Apporter un soutien aux acteurs en mettant à leur disposition une expertise, en favorisant le partage de connaissances et la formation.

📌 Définition du Handicap Rare

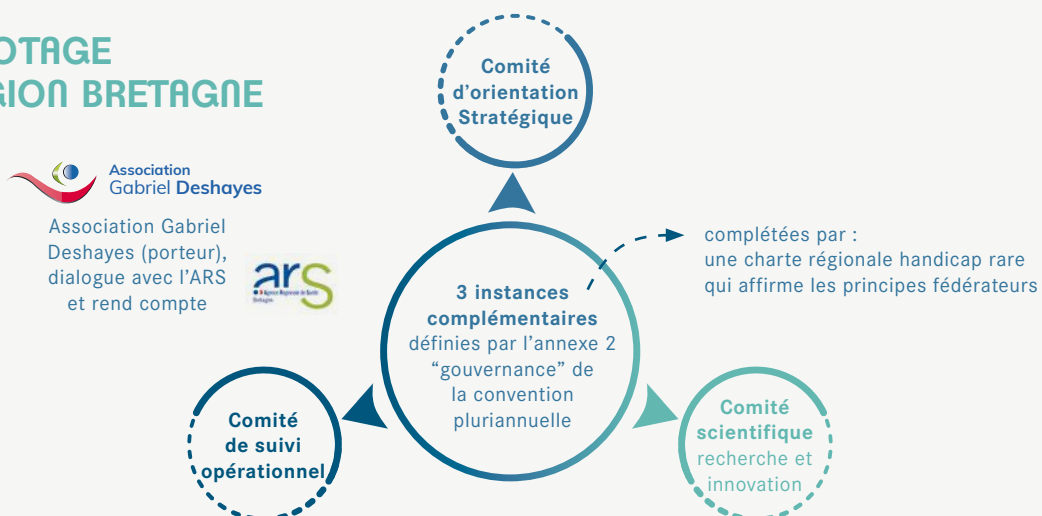
Selon l'article D.312-194 de la loi du 2 janvier 2002, sont atteintes d'un handicap rare les personnes présentant l'une des configurations de déficiences ou de troubles associés relevant de l'une des catégories suivantes :

- 1 - Déficience auditive grave et déficience visuelle grave
- 2 - Déficience visuelle grave et une ou plusieurs autres déficiences graves
- 3 - Déficience auditive grave et une ou plusieurs autres déficiences graves
- 4 - Dysphasie grave associée ou non à d'autres déficiences graves
- 5 - Association d'une ou plusieurs déficiences graves et d'une affection chronique, grave ou évolutive telle que : une affection mitochondriale, une affection du métabolisme, une affection évolutive du système nerveux, une épilepsie sévère

3 types de raretés



LE PILOTAGE EN RÉGION BRETAGNE



2021

a été une année importante au sein du GNCHR. En effet, le 3^{ème} schéma national du handicap rare (2021-2025) inscrit durablement la reconnaissance des situations de handicaps rares dans les politiques publiques du handicap.

Activité 2021



137

personnes accompagnées

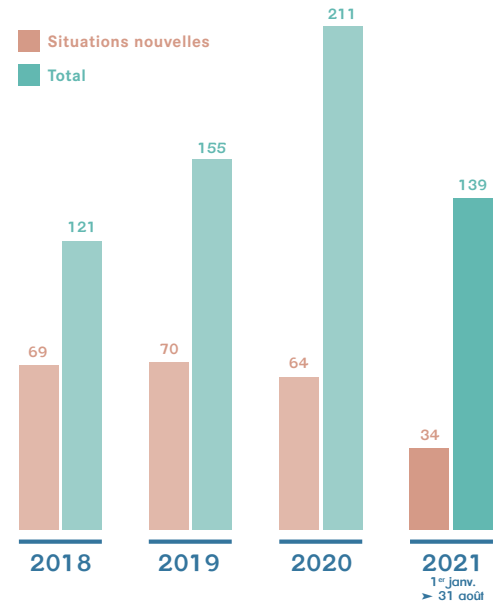
par l'Equipe Relais Handicaps Rares de Bretagne en 2021 (nombre de personnes pour lesquelles une intervention a été réalisée dans l'année), soit une **baisse de 34% par rapport à 2020**.

34 nouvelles situations

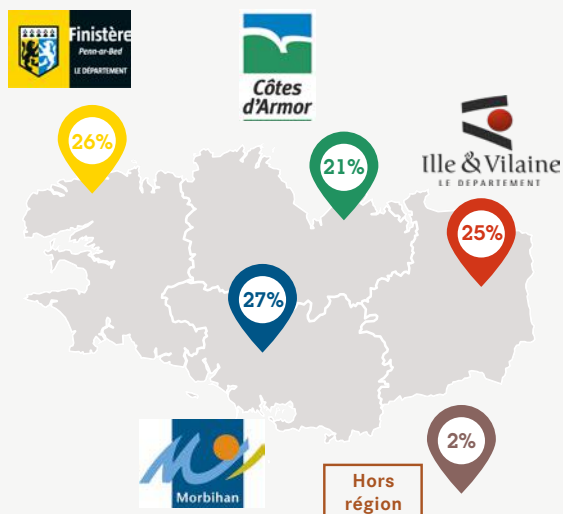
27 ré-interpellations

76 suivis

2 situations hors HR



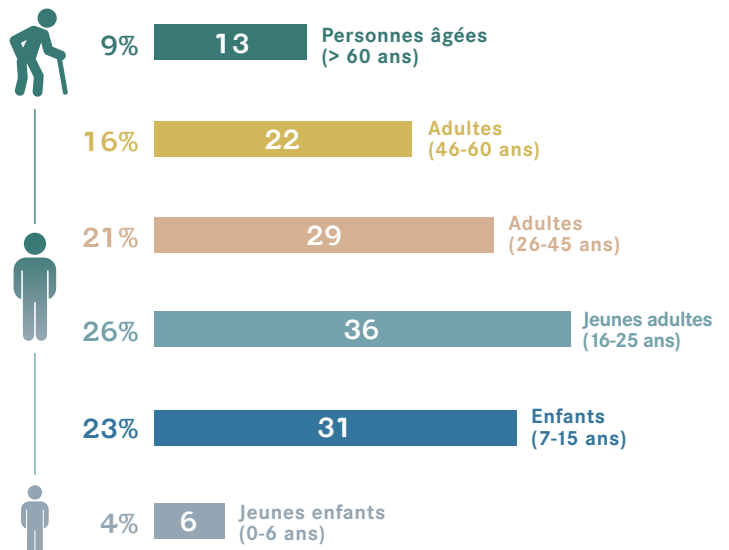
Cartographie des interventions



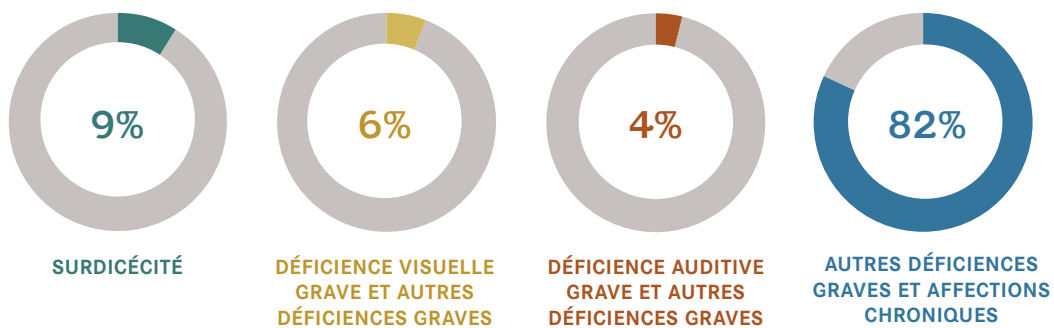
ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2021 :

Le nombre de suivis a augmenté dans le Morbihan et diminué dans le Finistère.

Répartition par âge de la population accompagnée



Typologie de Handicaps Rares



SUIVI DU PARCOURS ET SOUTIEN À L'ACCOMPAGNEMENT 3 153 HEURES

Dont

- 18h soutien de professionnels
- 28h accès aux droits

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT FAMILLE

- 2 428 échanges mails
- 1 464 entretiens téléphoniques

Interventions de l'ERHR Bretagne

INTERVENTIONS
4 600 RÉALISÉES EN 2021

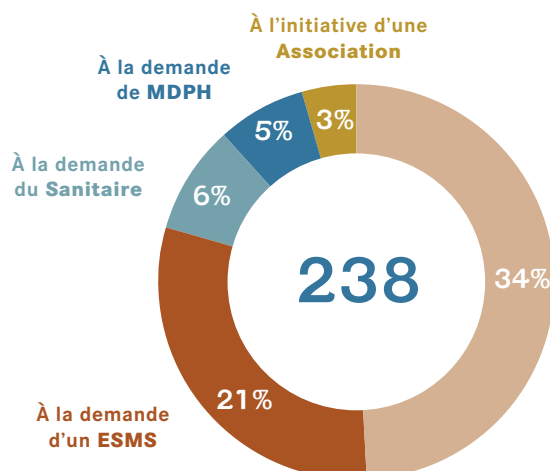
Dont

- 54 visites à domicile
- 2 visites en établissement

INFORMATION, CONSEIL
ET DOCUMENTATION
285 HEURES

ÉVALUATION DES
SITUATIONS ET BESOINS
262 HEURES

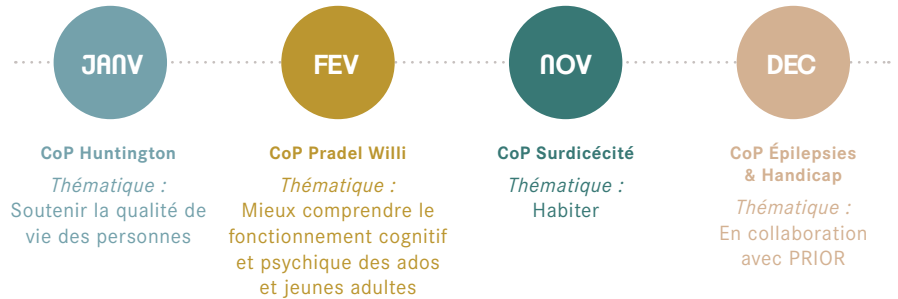
Actions collectives



À l'initiative
de l'ERHR

Les Communautés de Pratiques

Regroupe des personnes qui partagent et apprennent les uns des autres autour d'un intérêt commun.



L'activité des ESMS Référents

20 MISSIONS D'APPUI ONT EU LIEU

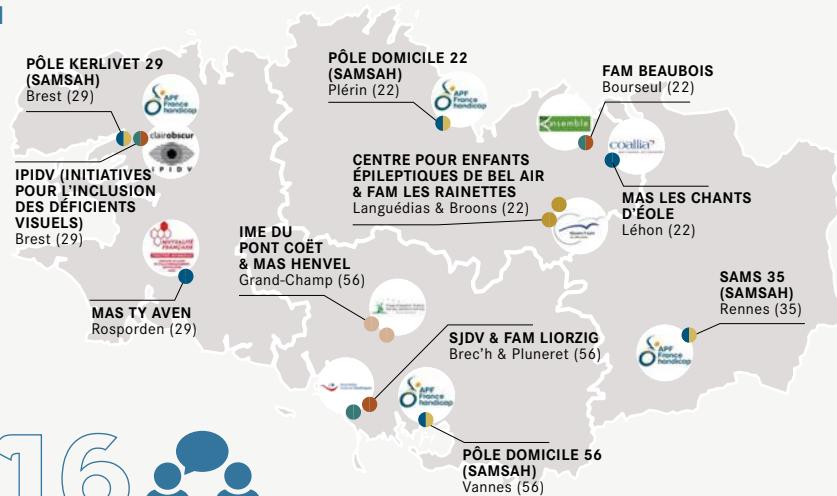
SURDICÉCITÉ

DÉFICIENCE VISUELLE GRAVE ASSOCIÉE À D'AUTRES DÉFICIENCES GRAVES

ÉPILEPSIE SÉVÈRE AVEC DÉFICIENCES GRAVES

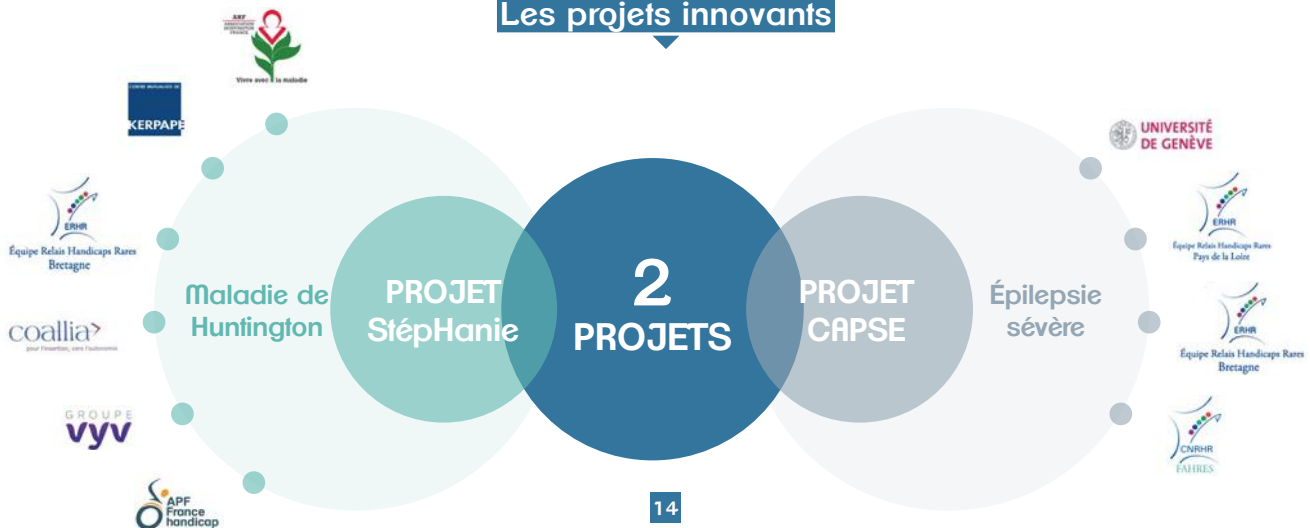
MALADIE DE HUNTINGTON

ASSOCIATION D'UNE OU PLUSIEURS DÉFICIENCE(S) GRAVE(S) ET D'UNE AFFECTION CHRONIQUE GRAVE OU ÉVOLUTIVE



16 MISSIONS D'ÉQUIPES MOBILES ONT ÉTÉ CRÉÉES EN 2021

Les projets innovants



2 SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE (SAVS) Par Annabelle Le Naour, Directrice

Les missions

Depuis le 14 janvier 2020, l'agrément du SAVS « Sensoriel et Langage » est de 46 places.

La philosophie du SAVS repose sur la promotion de l'autonomie des personnes en situation de handicap et leur maintien en milieu ordinaire grâce à l'élaboration d'un projet de vie personnalisé élaboré par la personne avec l'équipe pluridisciplinaire.

L'accompagnement veille à la coordination des acteurs médico-sociaux nécessaires à la mise en œuvre du projet de vie en favorisant le maintien des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels. Il facilite l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Il s'adresse à des personnes adultes :

- En situation de handicap sensoriel : cécité, surdité, surdicécité et troubles sévères du langage
- Âgées de 18 ans et plus, vivant à domicile
- En difficultés majeures d'autonomie et de relation
- Reconnues handicapées avant 60 ans

Le service est force de conseils et d'aides pratiques pour tout ce qui concerne la vie courante (santé, alimentation, démarches administratives, logement, gestion budgétaire), le travail et les loisirs.



Profil des personnes accompagnées

54 personnes ont été accompagnées au 31 décembre 2021. Toutes disposent d'une notification d'orientation « SAVS » et ont signé un document individuel de prise en charge (DIPC).

Le service a également évalué le besoin de **16 autres personnes**. Leur admission sera formalisée en 2022.

Type de déficience

Nous observons une nette augmentation des suivis de personnes déficientes visuelles.

Nous notons également une augmentation des situations de surdité. Il s'agit de surdités secondaires ou tertiaires (une déficience sensorielle à la naissance et survenue de la seconde, ultérieurement).

Les situations sont complexes et les problématiques couvrent de nombreux champs : pathologies psychiatriques, conduites addictives, comportements désinhibés... Les professionnels s'adaptent et apportent des solutions individualisées.



AUDITIVE
43%



PSYCHIQUE
11%



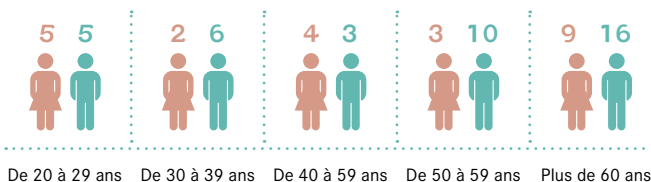
VISUELLE
30%



LANGAGE
2%



SURDITÉ
15%



Moyenne d'âge et répartition par genre

La moyenne d'âge des personnes accompagnées est de 48 ans. Elle va certainement diminuer avec l'arrivée de personnes issues des services pour enfants de type SESSAD (SSEFS ou SJDV) ou IES en situation de déficience visuelle et/ou présentant des TSL.

Nous notons une légère augmentation des plus de 50 ans. 16% des personnes accompagnées ont plus de 60 ans. Nous notons qu'à partir de cette tranche d'âge les besoins liés à la santé sont plus importants : suivis médicaux, dentaires, examens divers... ainsi que les suivis psychologiques.

57% des personnes accompagnées sont des hommes. Les hommes de plus de 50 ans, cumulent les difficultés : isolement familial, social, précarité professionnelle. Ils apparaissent globalement moins autonomes dans le quotidien que les femmes du même âge.

Situation familiale

66% des personnes vivent seules, cela renforce leurs difficultés et l'isolement social. L'accompagnement par le service vise entre autres, le renforcement des liens familiaux et amicaux.

Situation professionnelle

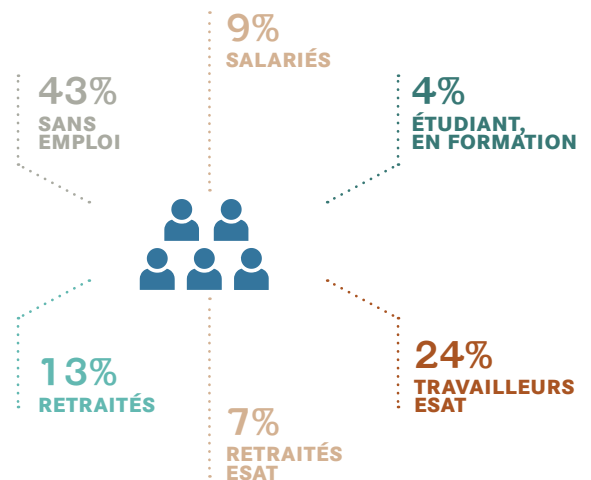
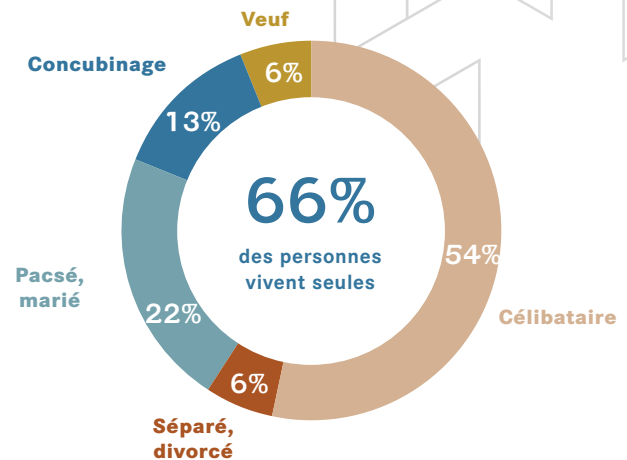
43 % des personnes accompagnées sont sans emploi. Parmi elles, il faut distinguer les situations d'invalidité ou de recherche d'emploi pour lesquelles les besoins d'accompagnement sont totalement différents.

En effet, les personnes en invalidité cumulent les difficultés (renfort d'accompagnement sur le versant médical) et vivent souvent exclues des schémas habituels de prise en charge.

Pour les personnes en recherche d'emploi, les situations sont d'autant plus difficiles, qu'elles se situent majoritairement dans une tranche d'âge, 50 à 70 ans.

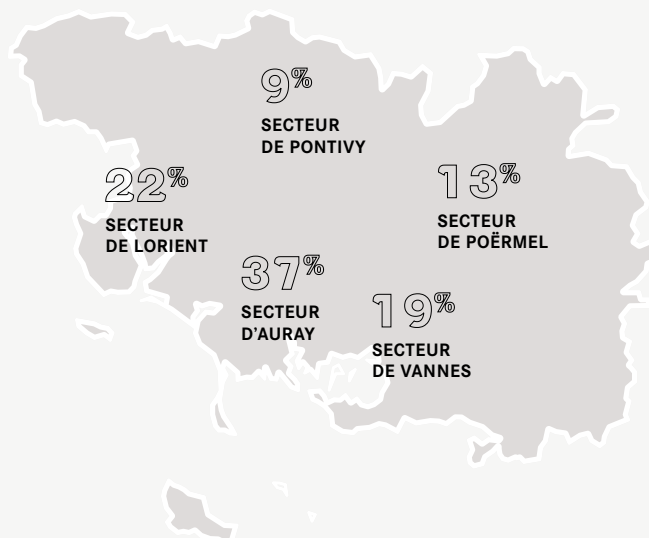
33 % d'entre elles travaillent dont 24% à l'ESAT La Chartreuse. 20 % sont retraités.

Un nouveau profil de personnes accompagnées apparaît cette année « étudiant, en formation » du fait des liens avec les services enfance de l'association. Le rôle du SAVS, en lien avec nos partenaires, est de guider et d'orienter ces jeunes vers une vie professionnelle.



Secteur de résidence

Les secteurs de Lorient et d'Auray regroupent 59 % des personnes accompagnées. Cela s'explique par l'implantation historique du service à BRECH - AURAY, secteur géographique bien repéré par les différents partenaires. Les secteurs géographiques de Vannes (+6%), Pontivy (+5%) et Ploërmel (+5%) sont en augmentation constante depuis l'implantation du service à Vannes en janvier 2021.



Les principales activités menées au cours de l'année 2021

Structurer et organiser un nouveau service

L'installation du nouveau SAVS Sensoriel et Langage dans les locaux de Vannes en janvier 2021 a donné une assise départementale au service. Cependant, cela a nécessité un peu de temps pour que chaque membre de l'équipe prenne ses marques, s'installe et que la nouvelle organisation se mette en place.

Se faire connaître

Cela s'est fait par voie de presse et envoi de courriers accompagnés du flyer de présentation du service.

Le service est désormais bien repéré sur le département, en témoigne l'augmentation des demandes de rencontres par d'autres partenaires qui sollicitent le service pour un appui ou une expertise technique : Conseil Départemental du Morbihan, espace autonomie Santé /APS, école des chiens-guides de Pont Scorff, GHBA (Groupement hospitalier Brocéliande Atlantique), SAVS SAMSAH de l'APF et EPSM Vallée du Loch.

S'approprier une culture commune

Toute l'équipe a suivi une formation en novembre pour préciser les missions et rôles d'un SAVS afin d'acquérir une culture commune basée sur l'éthique d'accompagnement.

Réactualiser les documents de la loi 2002 -2

De la même manière, nous avons continué à réactualiser et uniformiser l'ensemble des documents du service à savoir :

- La procédure d'admission
- Les différents documents aux couleurs de la charte graphique associative

Utiliser le logiciel OCEALIA usagers

Depuis 2019, l'équipe améliore son utilisation du logiciel OCEALIA Usagers via les dossiers administratifs et la saisie des écrits professionnels. En 2021, elle a mis en place la saisie des plannings des professionnels avec la création d'items selon la nomenclature SERAFIN-PH.

Préparer les admissions à la résidence Pen Duig

Présentation du projet de la résidence inclusive « Pen Duig » à Brec'h aux personnes accompagnées avec élaboration du listing des personnes intéressées.

Participation au forum ARESAT

Un forum ARESAT 2021 sur le thème de « l'habitat » s'est déroulé à Vannes le 28 octobre. L'équipe du service était présente pour répondre aux questions des personnes. Ce fut également l'occasion de présenter le projet d'habitat inclusif de l'Association via une maquette réalisée par l'architecte.

Participation d'un bénéficiaire SAVS aux travaux nationaux sur du collectifs Handicaps, sur « ce que signifie habiter ».

Les perspectives 2022

- Les notifications « UVE » disparaissent au profit du SAVS : mener une réflexion sur la répartition des références entre les professionnels des 2 équipes.
- Les travaux de la résidence inclusive Pen Duig à Brech vont démarrer : un travail préparatoire doit se faire auprès des personnes pressenties afin de les associer jusqu'à leur aménagement : commission de suivi, réunion d'information, présentation du projet, visite des travaux...
- Un partenariat possible avec la MDA pour des missions d'évaluation.
- Un renforcement du partenariat avec les structures du pôle enfance (SESSAD, IES, SJDV) car le nombre de suivis de jeunes sortants de ces structures augmente considérablement.
- Développer les actions collectives : de prévention, d'information, de sensibilisation... surtout auprès des personnes sourdes qui présentent de grandes difficultés de compréhension et d'accès à l'information.
- Développer des actions de regroupement (loisirs/ culturels) afin de rompre les situations d'isolement social et de solitude.
- Accessibilité de l'ensemble des documents réalisés à la déficience visuelle.
- Finaliser le livret d'accueil.



3 ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT) Par Céline Le Dref, Chef de service remplaçante

Les missions

Les missions de l'ESAT sont définies par le Code de l'action sociale et des familles (CASF) :

➤ Proposer à des personnes adultes orientées par la commission des droits pour l'autonomie des personnes en situation de handicap (CDAPH) de la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH, MDA dans le Morbihan), un accompagnement médico-social dont le travail est un support.

➤ Accueillir et accompagner des personnes présentant un handicap lié à la surdité avec ou sans troubles associés. L'ESAT de la Chartreuse est le seul établissement de ce type en région Bretagne sur 89 établissements.

10 ESAT en France ont la spécificité d'accompagner des personnes avec une déficience auditive. 5 de ces établissements dont le nôtre sont spécialisés dans la surdité.

➤ Favoriser l'accès à des actions permettant l'entretien des connaissances, l'accès à la formation professionnelle, à l'autonomie, au développement personnel et au maintien de la vie sociale.



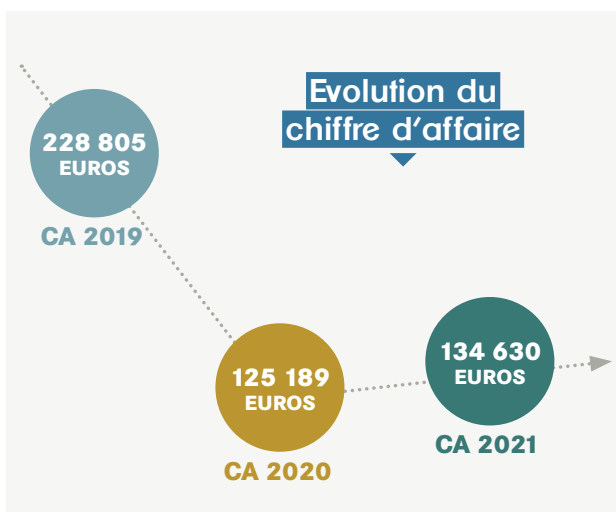
En 2021

L'ESAT ACCOMPAGNE

48 travailleurs

EN SITUATION DE HANDICAP
POUR UN AGRÉMENT DE

42 places



60%
SONT DES
FEMMES

LA MOYENNE D'ÂGE
EST DE
38,6 ans

73%
DES USAGERS DE
L'ESAT SONT ATTEINTS
DE DÉFICIENCE
SENSORIELLE

60%
SONT ACCUEILLIS
À PLEIN TEMPS

LE PLUS JEUNE
TRAVAILLEUR A
19 ans
LA PLUS ÂGÉE A
60 ans



Les faits marquants de l'année 2021

L'ESAT espère retrouver, en 2022, son rythme de croisière antérieur à la crise sanitaire :

- Retrouver l'activité de l'atelier traiteur, développer en parallèle d'autres projets et contrecarrer les effets de la crise sanitaire sur cette activité essentielle à notre équilibre économique
- Continuer à soutenir la transition/transmission des savoir-faire entre les usagers les plus âgés et les plus jeunes. Préparer en douceur les départs à la retraite en proposant des diminutions de temps de travail personnalisés
- Préparer les futurs travailleurs via des accueils sur des périodes de stage suffisamment longues pour permettre l'acculturation, l'adaptation
- Renforcer les formations en direction des professionnels et des usagers de l'ESAT
- Se préparer à mettre en œuvre les circulaires de mai 2022 et la réforme des Conseils de la Vie Sociale

Les effets de la crise sanitaire ont perduré les exercices 2020, 2021 et 2022. Un cluster s'est développé et l'établissement a dû fermer afin d'enrayer la contamination pendant quelques jours au sortir de l'hiver 2021. Les professionnels de l'ESAT sont restés en contact étroit avec les usagers pendant cette période incertaine, où leur fragilité psychique a pu vaciller.

Si les activités des ateliers conditionnement, chaiserie et repassage n'ont plus été impactées par cette crise en 2021, l'activité de l'atelier traiteur, quant à elle, a subi encore récemment d'importants aléas. L'impossibilité d'accueillir du public en intérieur pour des activités de restauration a en outre réduit drastiquement les prestations cocktail.

La reprise progressive de l'activité cocktail a aussi mis en évidence un impact de la crise sur la santé des usagers, un vieillissement précoce des personnes en situation de handicap (rupture des rythmes, perte de sens, troubles psychiques).

Pour autant, en attendant une conjoncture plus favorable, les différentes parties prenantes de l'ESAT (CVS, équipe, travailleurs, familles, direction, gouvernance, partenaires...) ont retravaillé sur des projets en prévision de 2022/2023 :

- L'accent mis sur l'accueil de stagiaires permet de préparer de futures admissions

- L'effort amorcé dès 2020 sur la formation en direction tant des professionnels que des usagers de l'ESAT s'est poursuivi. Cet effort a un coût important tant humain que financier. Il est compensé par une montée en compétence de qualité qui profite à tous
- La demande locale d'admission hors agrément demeure très forte (handicap psychique notamment). La corrélation d'une admission ESAT avec une place vacante en hébergement foyer rend aussi les admissions complexes (temporisation des projets)
- Une attention soutenue est portée aux candidatures de personnes atteintes de déficience sensorielle car l'offre en Grand Ouest est faible et l'accessibilité difficile dans les autres ESAT ou dans le milieu ordinaire

Les perspectives 2022

- Diversifier les activités de l'atelier traiteur via l'ouverture d'un salon de thé (Projet 1)
- Proposer de l'activité de nettoyage intérieur des véhicules à des partenaires extérieurs et aux particuliers à domicile (Projet 2)



- Continuer l'effort sur la professionnalisation et l'ouverture de l'ESAT La Chartreuse aux réseaux, plateformes emploi accompagné, missions locales, entreprises adaptés, ESAT, entreprises locales...

- Développer le pouvoir d'agir et officialiser les nouveaux droits sociaux
- Démarcher des employeurs en milieu ordinaire, afin de favoriser les mises à disposition et le détachement de travailleurs de l'ESAT, compte tenu de l'évolution des projets professionnels
- Mettre en œuvre la réforme des ESAT

En effet, dans la continuité du rapport de l'IGAS-IGF sur les ESAT publié fin 2019, et des groupes de travail thématiques en 2021 (auxquels l'Association a participé aux côtés d'une centaine de professionnels), deux circulaires importantes seront publiées :

- La circulaire du 11 mai 2022, qui décrira la mise en œuvre des mesures du plan de transformation des établissements et services d'aide par le travail (ESAT).
- La circulaire du 13 mai 2022, relative au fonds d'accompagnement de la transformation des établissements et services d'aide par le travail (FATESAT).

Ce plan réaffirme le soutien au modèle des ESAT, mais il invite les acteurs à s'engager dès maintenant dans une nouvelle dynamique, confortant leurs missions en faveur de l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap dans leur trajectoire professionnelle.

Quatre axes composent ce plan, qui est articulé autour de 17 engagements et de 31 mesures, toutes présentées synthétiquement en annexe de la circulaire :

- Favoriser une dynamique de parcours,
- Renforcer le pouvoir d'agir des personnes,
- Accompagner le développement des établissements,
- Assurer l'attractivité des métiers.

Parmi les mesures phares, peuvent être relevés les points essentiels suivants :

- Le renforcement des droits et du pouvoir d'agir des travailleurs d'ESAT : un certain nombre de mesures sont présentées et des droits nouveaux sont octroyés qui se rapprochent de ceux des salariés.
- L'accompagnement dynamique et sécurisé des parcours professionnels, avec des modifications essentielles introduites par la loi 3DS (relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et la simplification dans le CASF et le Code du travail :

- La sortie d'ESAT est facilitée dans le cadre d'un « parcours renforcé en emploi » et permet à la personne d'évoluer librement en ESAT, en entreprise adaptée ou ordinaire « classique ». Les trajectoires sont sécurisées avec l'instauration d'un droit aux allers-retours, sans nouvelle décision administrative de la MDA.

- La personne peut par ailleurs intégrer progressivement le milieu ordinaire, avec une possibilité de cumuler une activité professionnelle à temps partiel en ESAT et un contrat de travail à temps partiel auprès d'un employeur ordinaire.

- L'obtention de la RQTH est automatique pour les jeunes déjà connus de la MDA.

- Le renforcement des garanties nécessaires à la fluidité de parcours, au développement des compétences et à l'employabilité des travailleurs.

A ce titre, le Projet de Loi de Finances 2022 prévoiera deux mesures :

- Le cadre de gestion des établissements s'assouplit : l'aide au poste versée par l'ASP aux établissements va désormais être calculée sur une base annualisée (10M)

- La création du FATESAT : fonds d'accompagnement de la transformation des établissements et services d'aide par le travail

- Les missions d'accompagnement vers l'emploi en milieu ordinaire des ESAT seront davantage articulées avec le dispositif Emploi Accompagné, qui connaît par ailleurs une montée en charge très importante, traduite dans la stratégie régionale par la mise en place actuelle de plateformes départementales.

Parmi les travaux restant à mener, nous pouvons relever :

- Le carnet de parcours et compétences
- Le sujet de l'évaluation de la capacité de travail des personnes pour améliorer les orientations en ESAT

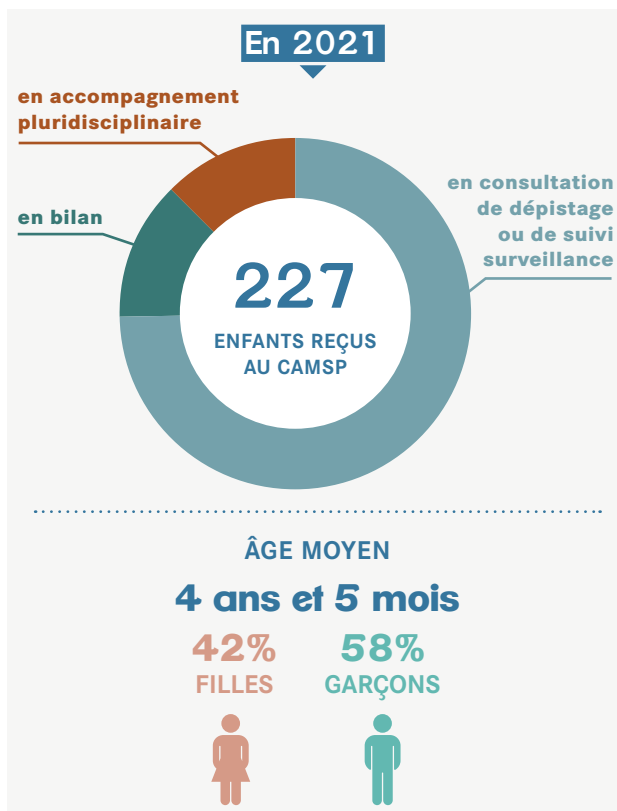
4 CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIAL PRECOCE (CAMSP)

Par Clémentine Merle, Cheffe de service

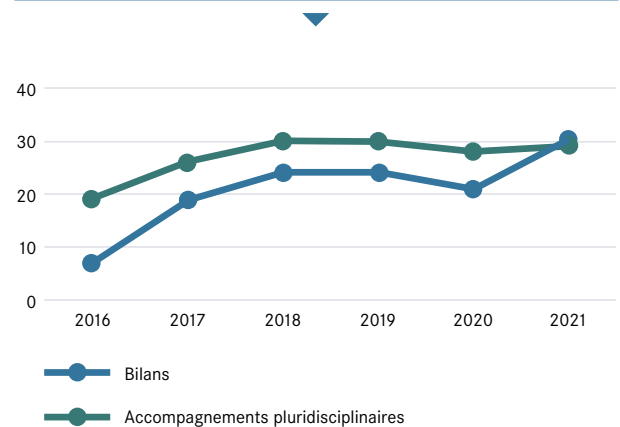
Les missions du CAMSP

Le CAMSP Audition et Langage a une mission d'intervention médico-sociale auprès de la petite enfance (0 à 6 ans) lorsqu'elle est confrontée à des difficultés ou suspicions de difficultés liées à des troubles de l'audition ou à des troubles du langage sévères (non améliorés après plusieurs mois d'orthophonie classique). Cette mission se décline en plusieurs étapes :

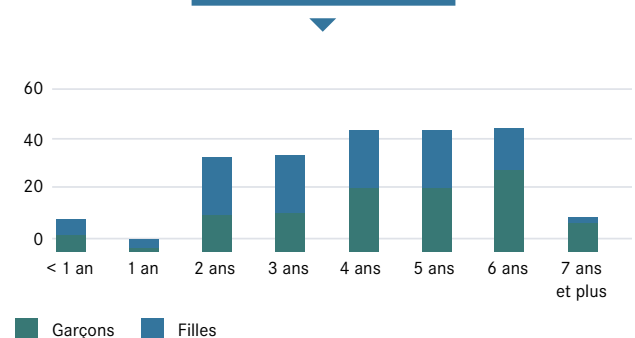
- **Prévention**
- **Dépistage**
- **Diagnostic**
- **Accompagnement** thérapeutique, éducatif, en individuel ou en collectif, favorisant l'inclusion et l'accompagnement des familles



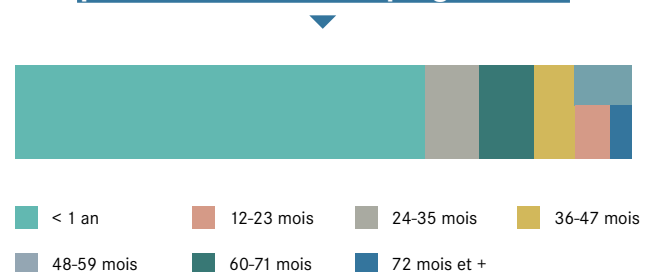
Evolution des bilans et accompagnements pluridisciplinaires



Répartition par âge et par sexe au 31/12/2021



Pourcentage des enfants par durée d'accompagnement



Les principales activités menées au cours de l'année 2021

Après une année 2020 fortement marquée par l'épidémie de Covid 19, des réadaptations ont été pensées en 2021, qui ont permis une reprise progressive de l'activité habituelle du service. Les propositions collectives ont pu redémarrer, tout comme l'ouverture du service sur l'extérieur, avec invitation des partenaires. Les grands axes de travail définis pour l'année 2021 ont pu être poursuivis.

Reprise des propositions d'accompagnement en groupe

Exemples : groupe éveil musical, groupe tous en rythme, groupe orthophonie. Un nouveau groupe éducatif parents/enfants a été créé en septembre : « Jouons ensemble ».

Événements festifs

Plusieurs événements festifs rassemblant les enfants, leurs familles et l'équipe ont pu être organisés : fête de fin d'année pour les sortants du CAMSP, fête de Noël, fête associative. Ces temps forts sont l'occasion de rencontrer des pairs, d'autres enfants présentant une surdité ou un trouble du langage, en dehors de temps de soin. Ils offrent aussi la possibilité aux familles de se rencontrer. Leur reprise a été très positive.

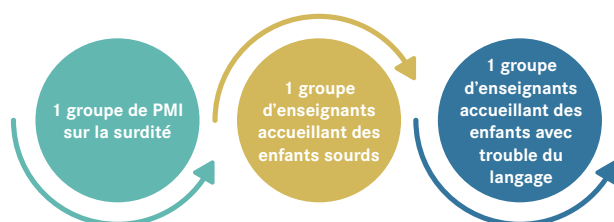
Réunions thématiques à destination des familles

Les temps d'échanges à destination des familles ont également pu reprendre cette année, et ont été très appréciés. Deux réunions thématiques ont été organisées :

- Quelles orientations possibles après le CAMSP ?
- Les outils de communication liés à la surdité

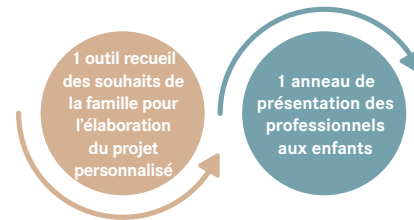
Sensibilisations destinées aux équipes scolaires et professionnelles

En septembre 2021, nous avons pu programmer à nouveau l'accueil de groupes de professionnels au sein de notre service :



Développement d'outils suggérés par le questionnaire familles

Sur proposition des familles dans le cadre du questionnaire de satisfaction, l'équipe a démarré la création de deux outils :



Projet de création d'un jardin sensoriel

Ce projet transversal à tout le pôle enfance de l'association Gabriel Deshayes est construit grâce à la mobilisation de professionnels de chaque service. Initié en 2019, il a subi du retard à cause de la pandémie. L'équipe a poursuivi son étude dès que cela a été possible.

- **Objet** : créer un jardin sensoriel, présentant de multiples supports permettant de stimuler les sens et perceptions de l'enfant : vue, ouïe, toucher, odorat, goût, proprioception, équilibre. Il serait situé sur une parcelle de la cour du CAMSP (environ 200m²).
- **Public cible** : enfants d'âge maternelle et primaire des services du pôle enfance qui souhaitent s'associer au projet. Ces enfants ont tous des particularités sensorielles : déficience auditive, visuelle, troubles vestibulaires, difficultés d'intégration sensorielle dans le cadre d'un trouble sévère du langage avec ou sans surdité.
- **Avancement du projet** : Les explorations menées en 2021 ont montré que l'obtention de financements exceptionnels nécessitaient de repenser le projet en lui donnant une dimension d'ouverture sur l'extérieur, afin de lui apporter une dynamique inclusive. Des perspectives d'ouverture aux enfants d'âge maternelle et primaire de la communauté de commune ont commencé à se construire, notamment par de premiers contacts avec Auray-Quiberon-Terre Atlantique.

Collaboration ANECAMSP Bretagne sur un projet de formation :

Dans le cadre de l'obtention de Crédits Non Reconductibles pour la formation des équipes sur le champ des Troubles Neuro Développementaux, un travail collectif a été mené avec d'autres CAMSP Bretons afin de pouvoir construire une proposition de formations communes à nos équipes.

Les perspectives 2022

Les objectifs majeurs à horizon 2023 s'orientent autour de 3 axes :

- Concevoir une structure ouverte et inscrite dans une logique de ressource « langage » sur le territoire
- Accompagner les familles dans le choix d'un projet de communication au plus juste de leurs attentes et des besoins des enfants
- Fluidifier le parcours des enfants avant, pendant et après le CAMSP

En 2022, nous poursuivrons les projets de 2021, notamment :

Projet de communication

- Poursuivre les temps d'échange avec les parents, dédiés au projet de communication
- Améliorer les modalités de présentation des différents outils de communication aux familles.

Logique ressource « langage »

- Organiser des journées de sensibilisation aux troubles sévères du langage en direction des professionnels de l'Education Nationale, des crèches, des assistantes maternelles, des psychomotriciens et orthophonistes libéraux
- Proposer une formation certifiante (DU) à un deuxième professionnel du CAMSP

Echanges avec les parents

- Améliorer l'espace de co-construction du projet personnalisé avec les familles.

Partenariat

- Organiser des rencontres avec les CMPP et CPEA
- Favoriser la connaissance réciproque entre services
- Construire la dimension inclusive du projet de jardin sensoriel

Plateau technique

- Poursuivre les réflexions sur l'évolution du poste ORL (organisation différente, éventualité d'introduction au sein de l'équipe d'une spécialité médicale en pédiatrie).

Ateliers bébésignes

- Réfléchir à la mise en place d'ateliers langage utilisant des signes de la LSF, animés par un professionnel du CAMSP, à destination des enfants et parents du CAMSP, mais qui pourraient aussi être proposés au grand public sur différents territoires



5 INSTITUT D'ÉDUCATION SENSORIELLE ET DU LANGAGE (IES)

Par Karine Della Schiava, Directrice

Les missions

L'IES accompagne des enfants et jeunes adultes déficients auditifs ou avec trouble spécifique de développement du langage, avec ou sans problématiques associées.

Les usagers ont tous une notification de la Maison Départementale de l'Autonomie et présentent des difficultés langagières importantes qui ont des répercussions non négligeables sur les apprentissages scolaires et sur les relations sociales au sein de leur environnement (familial, scolaire, amical, sportif...).

L'agrément est de 77 places. L'IES axe ses interventions sur :

- Le développement du langage oral, écrit, la langue des signes française
- Le suivi médical et audioprothétique
- Le développement des compétences de l'utilisateur sur les versants :
 - Des apprentissages scolaires et professionnels
 - De l'autonomie (transport, logement, budget...)
 - De la participation sociale
- La prévention en lien avec les problématiques : maltraitance, harcèlement, santé, hygiène, sexualité, addictions
- L'accompagnement des parents et fratries
- L'accompagnement de l'utilisateur et de sa famille tout au long de son parcours en évitant les ruptures
- Le développement de partenariats : établissements scolaires, Centre national de ressources handicaps rares surdité et troubles du langage Robert Laplane, CPEA...

Les principales activités menées au cours de l'année 2021

Avec 77 usagers au 31/12/2021, l'IES a eu une activité inférieure à l'attendu (élargissement des jours d'ouverture sans présence optimisée de tous les usagers, absences liées à la Covid, etc.).

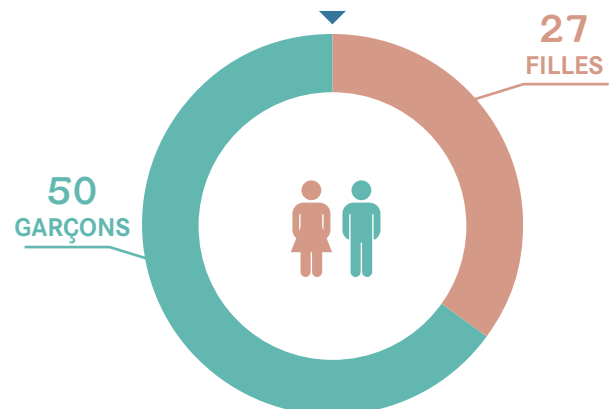
L'année 2021 a été marquée par :

- La Covid-19 (absences, suspensions liées à la vaccination)
- La co-direction de l'IES puis le remplacement du directeur
- Une absence importante d'orthophonistes ne permettant pas de répondre à tous les besoins

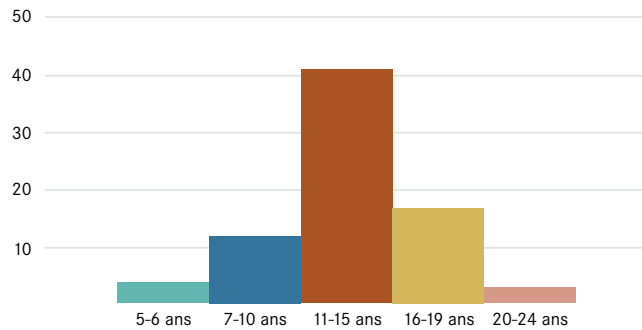
Un plan d'actions Risques Psychosociaux a été initié.

Malgré tout, les accompagnements pédagogiques et éducatifs se sont poursuivis, des logiciels ont été déployés pour améliorer le système d'informations, la gestion des risques et le pilotage de la qualité.

Répartition 2021 des usagers par genre



Âges des usagers admis en 2021 à l'IES



PRIMAIRE

- ECOLE GABRIEL DESHAYES AURAY (8 À 13 USAGERS)
- ECOLE TABARLY AURAY (10 À 12 USAGERS)

COLLÈGE

- COLLÈGE ST GILDAS BRECH (26 À 35 USAGERS)

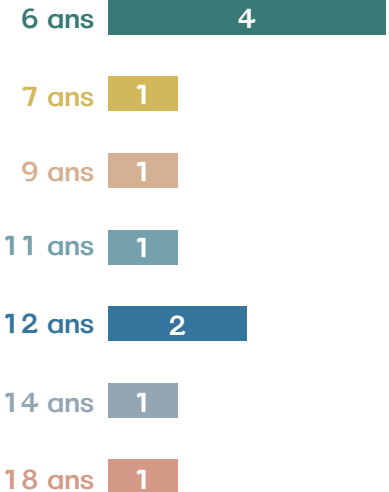
LYCÉE

- LYCÉE LA MENNAIS PLOERMEL (4 À 5 USAGERS)
- EREA PLOEMEUR (3 USAGERS)
- LYCÉE KERPLOUZ AURAY (3 À 5 USAGERS)
- LYCÉE ST LOUIS AURAY (0 À 4 USAGERS)

PRÉ-PRO

- SITE IES (9 USAGERS)

Âges des usagers admis en 2021 à l'IES



Les perspectives 2022

➡ Poursuivre la mise en œuvre du projet d'établissement et évaluer les pratiques au regard du nouveau référentiel qualité HAS.

➡ Assurer la mise en conformité légale et réglementaire :

- En faveur d'une pleine participation des usagers et représentant légaux au projet individualisé d'accompagnement
- Par rapport au modèle de conventionnement des Unités d'Enseignement Externalisées
- Par rapport à la transformation de l'offre :
 - Commencer à développer une/des UEE au plus proche des secteurs d'habitation des usagers
 - Développer des modalités de réponses plus individualisées pour les lycéens (permettre de choisir sa formation en fonction de son projet de vie) : nous sommes ici sur une modalité de réponse à l'intersection entre le SSEFS et la SEES vivement demandée par les familles

- Préparer le passage en dispositif intégré : réflexion sur l'autonomie et l'inclusion des usagers, et groupes de travail en lien avec le contenu du décret en attente de parution

- Revoir l'organisation de la cellule parcours en fusionnant l'équipe dédiée avec celle du SSEFS

➡ Renforcer les compétences des professionnels sur les problématiques associées et tout particulièrement des troubles du comportement (formation violence, groupes de travail sur la contenance institutionnelle, poursuite du partenariat avec le centre Robert Laplane).

➡ Introduire progressivement la démarche Serafin-PH.

➡ Déployer le plan d'actions sur les risques psychosociaux.

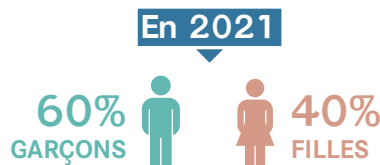
6 PLATEFORME DES TROUBLES SÉVÈRES DU LANGAGE (TSL) par Karine Della Schiava, Directrice

Les missions

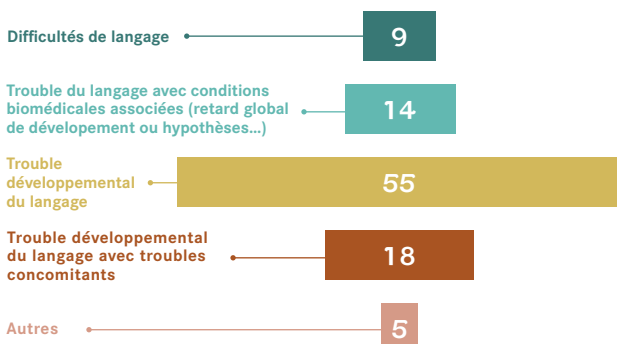
La plateforme TSL est un lieu de consultation spécifique destiné aux enfants présentant des troubles sévères dans le développement du langage oral. Elle répond à des demandes émanant du Dispositif des Troubles des Apprentissages chez l'Enfant (TAE) ainsi que de médecins spécialistes qui souhaitent un avis complémentaire.

Les principales activités menées au cours de l'année 2021

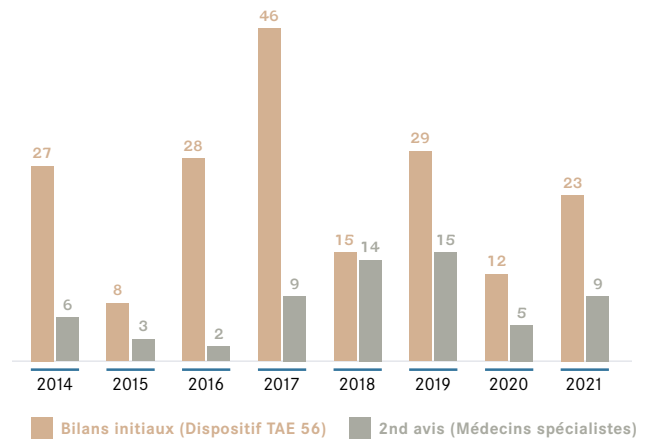
- Maintien des bilans d'évolution (entretien avec la famille pour faire le point sur la situation de l'enfant et ses besoins).
- Poursuite des bilans initiaux pluridisciplinaires à visée diagnostique (impliquant une consultation médicale, des bilans neuropsychologique, orthophonique, psychomoteur et selon les besoins, une prise de contact avec l'école). Cette activité se caractérise par une liste d'attente significative (avec un délai d'attente de presque 2 ans).
- Maintien du contact avec les écoles pour conseils pédagogiques par le professeur spécialisé.



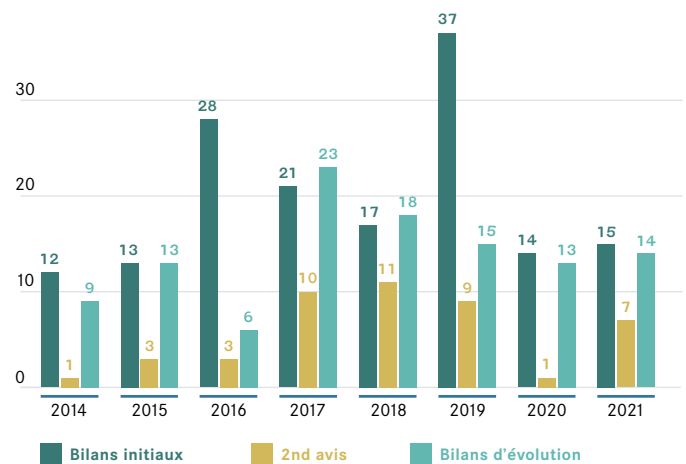
CLASSIFICATION DES DIAGNOSTICS EN %



Evolution du nombre de demandes par année civile



Evolution des différents bilans effectués par année civile



Les perspectives 2022

- Réduire le délai d'attente
- Développer les sensibilisations dans les écoles et estimer les besoins en ressources humaines au regard des besoins départementaux
- Développer la communication autour de ce service

7 DISPOSITIF EILAN

Par Marie-Laure Le Corre, Directrice Générale

Les missions

La mission du service EILAN consiste à mettre à disposition des personnes déficientes sensorielles (déficience auditive ou déficience visuelle) ou de clients divers (collectivités, administrations, professionnels, particuliers...) des aides humaines et techniques visant :

- À pallier les difficultés d'autonomie des personnes (communication, locomotion...)
- À favoriser leur accès à l'information
- À développer leur participation sociale

En matière de déficience auditive (DA), parmi les aides techniques apportées figurent les conseils sur des matériels adaptés (sonnette lumineuse, système d'appel lumineux...) ou des aménagements de postes de travail. La traduction en Langue des Signes Française (LSF), l'interface de communication ou les conseils techniques relèvent des aides humaines.

Concernant la déficience visuelle (DV), le service mène notamment des actions de transcription en braille et en gros caractères, d'adaptation de documents ; des actions de réadaptation en locomotion et en accessibilité (conseils techniques)



DÉPLIANT
LE SOUS-MARIN
FLORE S645

Les perspectives 2022

- Trouver l'équilibre financier d'EILAN
- Ajuster le plateau technique en prévision d'un centre de ressources
- Poursuivre les réunions du collectif EILAN



DÉPLIANT
CITÉ DE LA VOILE
ÉRIC TABARLY

👉 Interprétation

Après un début d'année assez calme, le mois de juin 2021 a vu le retour des prestations en groupe, formations, conférences, grandes réunions... Nous avons également pu relancer les visites culturelles avec la ville de Vannes et le château de Kerguehenec (suspendues à cause de la pandémie). Les premières visites ont attiré beaucoup de déficients auditifs. L'intérêt pour les manifestations culturelles est manifeste.

La tendance à la reprise, toutes prestations confondues, s'est confirmée lors du second semestre 2021.

👉 Assistante sociale

Depuis la création du poste en septembre 2021, 6 personnes déficientes auditifs ont été accompagnées, 4 personnes ont été orientées vers un partenaire externe (service social du département ou CARSAT).

Une sensibilisation à la déficience visuelle en entreprise a été menée en collaboration avec l'instructeur en locomotion.

Le recul de ces premiers mois d'intervention à EILAN montre que les besoins du public sont minimes et pourraient être palliés par d'autres services non facturés.

👉 LSF

On peut constater une nette augmentation du nombre de formations LSF en 2021 par rapport à l'année 2020 (impactée par la crise sanitaire). Nous retrouvons presque le niveau de 2019 avec quasiment un tiers du chiffre d'affaire d'EILAN.

19 stages de différents niveaux ont été dispensés en 2021 financés à 60 % par les entreprises ou les OPCA et à 40 % par les particuliers. En effet, notre public est divers ; les personnes apprennent la langue des signes par intérêt professionnel mais aussi par désir d'enrichissement personnel.

Des deux formules proposées, intensive ou hebdomadaire, le stage intensif est plus demandé mais certains clients restent très attachés à la formule hebdomadaire, surtout sur les premiers niveaux. La proposition de stage « à la carte » trouve également quelque succès auprès des entreprises : 1 stage à ASCAP 56, service de protection juridique, 1 stage pour l'AMISEP, association pour l'insertion sociale et professionnelle, 2 sensibilisations avec initiation à la LSF pour un lycée professionnel à Questembert et l'entreprise Leroy Merlin à Vannes.

👉 Locomotion et transcription / adaptation de documents

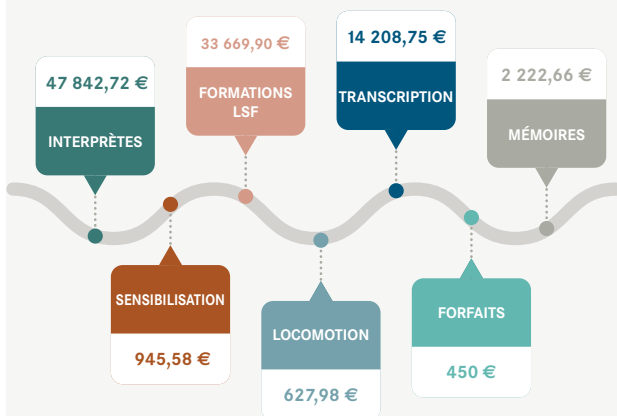
L'activité en locomotion et en transcription Eïlan a été limitée du fait des ressources humaines en sous effectif.

👉 Les perspectives 2022

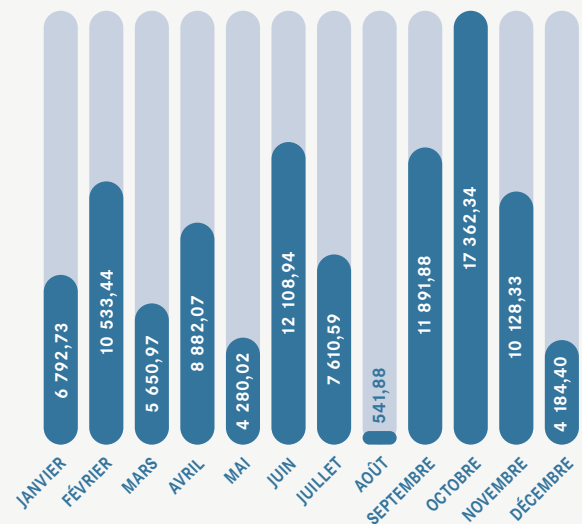
- Intervention au foyer Prad-Yzel d'Hennebont auprès d'1 résident
- Intervention auprès d'une personne âgée
- Intervention à Kerblavet (accueil de Jour) à Hennebont
- Rencontre de la directrice de Kerjoie à Bréhan pour éventuelle sensibilisation
- 6 ou 7 devis en attente
- Reprises des travaux par la transcriptrice/adaptatrice de documents en braille et gros caractères

PRESTATIONS EILAN									2021	2020	2019	2018	2017
2021	Interprètes	Mémoires	Interface	Forfaits	LSF	Locomotion	Transcription	Sensi	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
Janvier	2 549,23 €				1 764,00 €	192,92 €	1 341,00 €	945,58 €	6 792,73 €	11 267,57 €	9 365,49 €	8 929,15 €	11 890,84 €
Février	2 679,99 €	357,99 €			5 492,00 €	96,46 €	1 907,00 €		10 533,44 €	14 222,59 €	7 408,51 €	8 055,33 €	6 816,18 €
Mars	3 836,03 €	717,23 €				151,46 €	946,25 €		5 650,97 €	8 880,05 €	6 857,86 €	12 418,23 €	11 100,20 €
Avril	4 112,07 €				2 438,00 €		2 332,00 €		8 882,07 €		8 257,65 €	7 739,86 €	5 554,35 €
Mai		548,02 €			3 732,00 €				4 280,02 €	2 217,27 €	12 270,25 €	3 566,11 €	4 484,40 €
Juin	5 503,09 €	449,70 €			4 417,90 €		1 738,25 €		12 108,94 €	8 119,79 €	14 052,81 €	8 883,64 €	8 770,03 €
Juillet	3 830,59 €				1 976,00 €		1 804,00 €		7 610,59 €	12 041,26 €	14 508,21 €	14 278,61 €	9 306,34 €
Août	541,88 €								541,88 €	619,14 €	657,90 €	472,11 €	2 288,00 €
Septembre	5 849,88 €			150,00 €	3 636,00 €		2 256,00 €		11 891,88 €	8 636,84 €	9 092,83 €	5 728,69 €	10 884,80 €
Octobre	8 250,09 €	65,00 €		300,00 €	7 816,00 €		931,25 €		17 362,34 €	9 380,78 €	9 983,32 €	8 175,26 €	6 440,94 €
Novembre	7 428,61 €	84,72 €			1 662,00 €		953,00 €		10 128,33 €	5 148,32 €	8 346,35 €	6 363,48 €	10 000,55 €
Décembre	3 261,26 €				736,00 €	187,14 €			4 184,40 €	10 860,71 €	12 196,76 €	5 332,75 €	4 879,51 €
TOTAL PAR POSTE													
2021	47 842,72 €	2 222,66 €	-	450,00 €	33 669,90 €	627,98 €	14 208,75 €	945,58 €	99 967,59 €				
2020	44 026,07 €	1 441,08 €	3 327,02 €	750,00 €	29 324,42 €	768,84 €	11 321,75 €	435,14 €		91 394,32 €			
2019	49 971,59 €	2 210,71 €	9 161,64 €	900,00 €	36 020,80 €	1 634,49 €	12 683,05 €	415,66 €			112 997,94 €		
2018	42 036,14 €	1 158,75 €	7 256,70 €	2 100,00 €	22 902,00 €	2 425,13 €	11 622,00 €	442,50 €				89 943,22 €	
2017	39 575,56 €	895,90 €	6 290,57 €	2 850,00 €	30 208,83 €	3 502,39 €	8 273,05 €	819,84 €					92 416,14 €

Chiffres 2021 par type de prestation



Chiffres 2021 par mois en euros



8 FOYER DE VIE PIPARK

Par Annabelle Le Naour, Directrice

Les missions

Le foyer de vie est un établissement médico-social destiné à l'accueil et l'hébergement de personnes en situation de handicap sensoriel (surdit  et c cit ) dans l'incapacit  d'exercer une activit    caract re professionnel mais qui ont n anmoins conserv  une autonomie physique et/ou intellectuelle suffisante pour r aliser les actes de la vie courante.

Le foyer de vie Pipark a une capacit  de 26 places dont 25 places en h bergement permanent et 1 place en accueil temporaire. Il assure un accompagnement permanent et adapt  favorisant le bien- tre et l' panouissement personnel et social des personnes accueillies.

Les conditions de vie permettent de d velopper leurs potentialit s et de r aliser des acquisitions nouvelles. Les professionnels s'engagent   concilier   la fois, vie en collectivit , personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement. Ils veillent   :

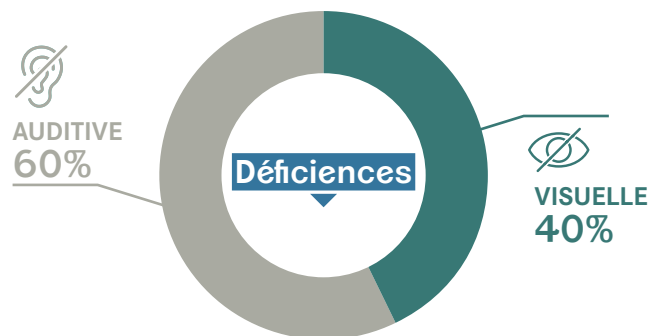
- Prot ger la vie priv e des r sidents
- Respecter l'intimit  des personnes (soins et toilette)
- Impliquer et favoriser leur participation dans l'organisation de la vie collective
- Organiser des temps de convivialit 
- Mettre en place des activit s   vis e  ducative, p dagogique, th rapeutique ou d'inclusion sociale

Profil des personnes accueillies au 31/12/2021



25 personnes accompagn es avec une r partition in gale : 16 femmes et 9 hommes.

Les d ficiences principales sont auditives pour 60% des cas mais elles ne sont pas uniques. En effet, toutes les personnes du foyer de vie pr sentent des troubles associ s.



Les troubles du comportement

Les troubles du comportement restent une priorit    r guler car ils impactent fortement les pratiques professionnelles et la vie au foyer. Ils font l'objet d'un suivi et d'actions cibl es. Ils touchent principalement les hommes en situation de d ficience auditive. Le partenariat avec la psychiatrie s'av re indispensable pour son expertise et soulager l' quipe.

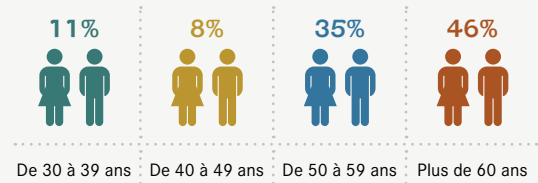
En d pit de l'ensemble des actions r alis es pour y rem dier, nous r alisons que le ratio d'encadrement reste un facteur essentiel dans la r currence de ces troubles. En effet, ils surviennent beaucoup plus lorsque le nombre de professionnels pr sents diminue.



Le vieillissement des personnes

Le vieillissement des personnes se poursuit : 46% des personnes ont plus de 60 ans. La tranche d'âge des 30 à 39 ans ne représente que 11% de la population.

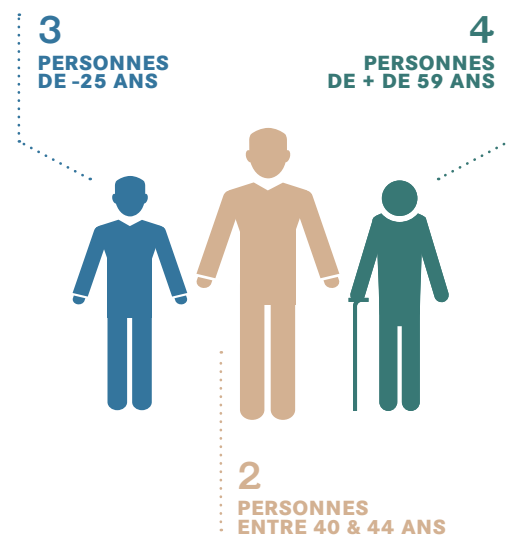
Les accompagnements s'alourdissent et les professionnels passent davantage de temps à la réalisation des actes de vie quotidienne : toilette, changes, habillage...



L'accueil Temporaire

👉 **9 personnes ont bénéficié** de la place d'accueil temporaire au foyer de vie en 2021 (6 d'entre elles en situation de déficience visuelle et 3 en situation de déficience auditive) pour un total de 528 jours d'accueil soit un taux d'occupation de 144.65%. Les demandes en accueil temporaire sont en nette progression et motivées par les raisons suivantes :

- Attente d'une place en foyer de vie suite à un départ du foyer d'hébergement : 1 situation.
- Accueils de jeunes actuellement en IME (OCENS) avec une orientation « foyer de vie » : 2 personnes.
- Répit pour des parents vieillissants qui accueillent leur enfant à domicile : 2 personnes.
- Rupture de solitude pour des retraités d'ESAT qui vivent seuls : 2 personnes.
- Souhait de changer d'établissement médico-social souvent lié à l'évolution d'une pathologie sensorielle difficilement prise en compte dans l'établissement d'origine : 1 personne.



L'accueil temporaire apporte du mouvement au foyer de vie. En effet, les séjours sont courts (de 1 à 2 semaines) et le public varié (âge, déficience, niveau d'autonomie...). Ces accueils se passent généralement très bien car les personnes sont accueillies à leur demande et apprécient de trouver un cadre qui correspond à leurs besoins en termes d'accompagnement et d'activités proposées.

De la même manière, les professionnels témoignent, malgré une charge de travail supplémentaire, d'un souffle de dynamisme apporté par ces accueils.

Halloween 2021



Les principales activités menées en 2021

Assurer un cadre sécuritaire aux résidents par :

- Le maintien des gestes barrières et la vaccination du plus grand nombre. Les résidents ont ainsi bénéficié, comme en 2020, d'une campagne de vaccination organisée en interne pour les 3 injections les 1^{er} et 29 avril et 16 décembre 2021.
- La vigilance constante lors des retours de vacances ou de week-end famille est mis en place, en partenariat avec le cabinet infirmier de Brech, de tests de dépistage réguliers.
- L'annulation des regroupements collectifs de grande ampleur comme la fête des familles ou la fête de Noël.



Répondre aux besoins des résidents :

- La reprise des activités dès janvier 2021 : les activités de plein air ont été largement favorisées puis celles en intérieur ont pu reprendre progressivement. Le sport (avec un éducateur sportif le jeudi soir et le vendredi soir pour les personnes en UVE), la marche, le chant, le tandem... Seule la piscine a été annulée.
- La reprise des visites culturelles et des sorties : visite de la base sous-marine de Lorient, participation au match de l'équipe de France féminine de foot le 24 novembre à Vannes, sorties bowling, restaurants...
- Les retours en famille ont été maintenus avec une évaluation conjointe des risques entre professionnels et parents.



- Les séjours de vacances ont été organisés pendant l'été pour 21 résidents du foyer de vie sur 25 en partenariat avec 3 organismes de vacances adaptées : bien-être, ferme pédagogique, musique,...
- Le maintien de l'animation pastorale : l'animatrice s'est adaptée aux gestes barrières et a maintenu les accompagnements à la messe, aux obsèques, ou aux familles éloignées, le groupe « signes religieux », les visites de tombes. Dès juin 2021, reprise des visites découvertes : chemin de croix rénové et cloître de Sainte Anne d'Auray, musée immersif de La Gacilly, Timadeuc (28 juin), maison des frères de Ploërmel (5 juillet), Saint Gildas de Rhuys (11 août), chapelles de Belz (6 septembre)...

Garantir la santé physique et psychique des résidents

- Mouvements des résidents : préparer les orientations en EHPAD pour les personnes dont les besoins ne sont plus en adéquation avec les prestations de la structure. 2 personnes sont en attente de place (besoins de soins constants ou maladie neurologique de type Alzheimer).
- Poursuite des séjours séquentiels avec l'EPSM. En 2021, 1 résident a été concerné et a réalisé 9 séjours séquentiels d'une durée moyenne d'une semaine, une fois par mois environ. Cela concerne les résidents qui présentent une problématique psychiatrique. En agissant dès les signes avant-coureurs, cela permet d'éviter les moments de crise et de protéger le résident ainsi que les autres résidents.

- Malgré une réduction de leur activité en 2021 en raison du Covid, les bénévoles sont restés très présents à nos côtés :
 - La marche à pied : 3 d'entre eux ont réalisé cet accompagnement toute l'année pour 14 résidents en 3 groupes de 4 à 5 personnes.
 - L'accompagnement à l'équithérapie : 2 bénévoles ont accompagné 5 résidents.
 - Le tandem : 6 bénévoles ont repris l'activité en septembre pour 8 résidents.
 - Le théâtre : la bénévole a repris ses groupes les mercredis en septembre avec 10 résidents.
 - Le tricot : reprise des séances également en septembre avec 10 résidentes.
- Installation et aménagement d'une « salle de repos » en suivant les recommandations des bonnes pratiques professionnelles de l'HAS « les espaces de calme-retrait et d'apaisement » pour prévenir et répondre aux situations de comportements-problèmes.



- Réalisation de 3 ateliers interactifs sur l'équilibre alimentaire en petits groupes avec la diététicienne : besoins, aliments à privilégier, bases d'un repas équilibré. Ateliers pédagogiques adaptés à chaque groupe : aliments factices, jeu des odeurs, dégustation...

📌 Les perspectives 2022

📌 Les activités :

- Reprendre les activités de bien-être : balnéothérapie et Snoezelen, en suspens depuis le Covid.
- Redonner aux résidents les petites responsabilités qui avaient été supprimées en raison des règles sanitaires : aller chercher le pain, remplir les sucriers, alimenter les denrées du petit déjeuner...

📌 Le travail éducatif :

- Poursuivre le travail sur les situations de comportements-problèmes en lien avec l'arrivée de nouveaux professionnels dans les équipes.
- Réactualiser les protocoles individuels d'accompagnement.
- Rédiger les règlements de vie quotidienne par pavillon.
- Préparer l'accueil de PRAGA, petite chienne Golden Retriever de médiation, en partenariat avec l'Association des chiens guides de l'Ouest, prévue le 7 mars 2022 au foyer de vie.

📌 Les ressources humaines :

- Revoir les horaires des équipes éducatives afin de :
 - Diminuer la fatigabilité par une meilleure répartition des temps de travail.
 - Favoriser la communication par la formalisation d'un temps de transmissions orales.
- Se perfectionner à l'usage du logiciel OCEALIA usagers et AGEVAL.
- S'approprier le référentiel HAS sur l'évaluation de la qualité en ESMS édité en mars 2022.

📌 L'amélioration de la qualité :

- Évaluer les fiches actions du CPOM.
- Procéder à l'évaluation de la qualité à compter d'octobre 2022.

9 FOYER D'HÉBERGEMENT

Par Annabelle Le Naour, Directrice

Les missions

Le foyer d'hébergement accueille des personnes adultes en situation de handicap sensoriel et psychique travaillant à l'ESAT La Chartreuse. Il a une capacité de 10 places. Ses missions principales sont les suivantes :

- Maintenir et développer les capacités des résidents
- Développer leur autonomie
- Favoriser leurs relations sociales
- Garantir leur bien-être et épanouissement personnel
- Les accompagner vers une éventuelle sortie en UVE

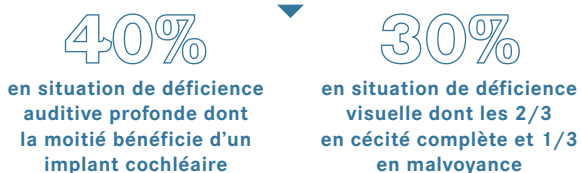
L'accompagnement est à la fois éducatif, psychologique, médical et paramédical. L'établissement facilite l'accès à la citoyenneté et à l'autonomie aux personnes. L'équipe pluridisciplinaire accompagne les personnes collectivement et individuellement. Elle les assiste dans les actes de la vie quotidienne et favorise leur intégration sociale. Enfin, elle conçoit et anime des activités adaptées : ateliers d'expression, ateliers loisirs, activités sportives, transferts...

Le foyer est intégré dans son environnement socio-culturel. Les résidents sont pleinement citoyens de la commune de Brec'h et intégrés au milieu associatif local.

Profil des personnes accueillies

Les demandes d'admission se poursuivent depuis 3 ans avec l'arrivée de nouveaux travailleurs à l'ESAT. Nous favorisons les mouvements entre les différents dispositifs : foyer – UVE – logement extérieur avec accompagnement SAVS pour permettre ces admissions. Un rajeunissement du public s'est opéré en raison de l'arrivée de jeunes travailleurs suite au départ des résidents retraités de l'ESAT. La moyenne d'âge du foyer d'hébergement est ainsi passée de 34.5 ans en 2020 à 31.4 ans en 2021.

Les handicaps sont sensoriels à 70%



Autres handicaps



Toutes les personnes accueillies au foyer d'hébergement présentent des troubles associés divers. Cela génère une grande hétérogénéité au sein du pavillon de 10 personnes. Des situations de tension sont à réguler au quotidien.

Répartition par genre



Il existe toujours un déséquilibre homme-femme puisque le foyer accueille 20% d'hommes pour 80% de femmes.

Le travail à temps partiel

Nous notons une augmentation du nombre de travailleurs à temps partiel. 90% de la population accueillie au foyer d'hébergement travaille à temps partiel, 60 % d'entre eux sont accueillis au service UATP (unité d'accueil à temps partiel).

La crise sanitaire a fragilisé certains travailleurs de l'ESAT qui ont eu des difficultés à reprendre leur activité professionnelle à temps complet. Malgré une reprise progressive en 2021, l'ESAT a officialisé le passage à temps partiel de 4 personnes du foyer d'hébergement.

Il est fréquent que des travailleurs manifestent des troubles du comportement au travail, incompatibles avec un maintien à leur poste. Par conséquent, nous notons une augmentation des retours des travailleurs durant la journée sur des créneaux auparavant travaillés.

Cela impacte les plages horaires pendant lesquelles ils sont présents au foyer et implique une flexibilité de la part des professionnels. Nous avons dû procéder à une modification des horaires de travail des éducateurs afin d'être davantage présents en journée. Le ratio en personnel actuel est insuffisant pour assurer un accompagnement en adéquation avec le temps réel de présence des personnes sur le foyer.

Les principales activités menées en 2021

Assurer un cadre sécuritaire aux résidents par :

- La vaccination anti-covid. Ils ont ainsi bénéficié, comme en 2020, d'une campagne de vaccination organisée en interne pour les 3 injections les 1^{er}, 29 avril et 16 décembre 2021.
- La vigilance constante lors des retours de vacances ou de week-end famille avec mise en place, en partenariat avec le cabinet infirmier de Brech, de tests de dépistage réguliers.
- La continuité du travail avec le CMP : 2 suivis réguliers sur site.
- Le partenariat avec le planning familial car nous sommes confrontés à la problématique des relations sexuelles non protégées.

Répondre aux besoins des résidents :

- La reprise des activités dès janvier 2021, notamment le sport avec un éducateur sportif le jeudi soir et le théâtre avec une bénévole.
- La reprise des sorties : visite de la base sous-marine de Lorient, participation au match de l'équipe de France féminine de foot le 24 novembre à Vannes, sorties bowling, restaurants...
- Le maintien des retours en famille
- Les séjours de vacances ont été organisés pendant l'été pour 5 résidents du foyer d'hébergement sur 10 en partenariat avec 2 organismes de vacances adaptées.

Préparer les sorties :

Aucun départ en 2021 mais un travail de préparation à la sortie pour 2 résidentes prévu début 2022 en colocation dans une maison proche du foyer, totalement réhabilitée. Cela consistait pour l'équipe à travailler notamment l'accessibilité et les déplacements dans le futur logement car une des personnes est non-voyante.



Accueillir les stagiaires de l'ESAT :

L'ESAT a besoin d'accueillir régulièrement en stage des travailleurs en situation de handicap afin d'évaluer leur capacité pour une future admission. Ces admissions sont souvent indissociables d'un hébergement car les stagiaires viennent parfois de loin. En 2021, nous avons accueilli 2 stagiaires ESAT.

Assurer la cohérence éducative :

Réalisation d'un « protocole du coucher » avec l'ensemble des acteurs : surveillants de nuit, éducateurs et résidents afin de clarifier les accompagnements de chacun et les limites autorisées : cigarettes, télévision, jeux vidéo... et éviter les tensions avec les résidents.

👉 Les perspectives 2022

👉 En termes d'accompagnement :

- Favoriser l'accompagnement des jeunes adultes sortant d'IME ou d'IES en développant la coordination entre les dispositifs.
- Réaliser l'ouverture de la colocation « Er Lannic » le 9 février 2022 et accompagner la sortie du foyer de 2 résidentes (une non-voyante et une malentendante).
- Réactualiser la grille d'évaluation des compétences, pour vivre en colocation en lien avec les jeunes accueillis au foyer d'hébergement qui participent au projet « autonomie ».
- Faciliter l'accueil des stagiaires « travailleurs handicapés » et développer le partenariat avec l'équipe de l'ESAT pour l'accueil de nouveaux travailleurs : aménagement de la chambre, concertation calendrier d'accueil...
- Accompagner les résidents lors des votes aux élections présidentielles : information sur les candidats, programmes...
- Faciliter les déplacements des résidents non-voyants sur leur parcours foyer/ESAT : réalisation de l'enrobé du chemin et l'installation de repères au sol.
- Organiser, avec la diététicienne, un nouvel atelier sur l'alimentation afin de diminuer la consommation d'aliments salés, gras ou sucrés achetés à l'extérieur.

👉 En termes de ressources humaines :

- Solliciter dans le prochain CPOM un poste de moniteur-éducateur à temps plein pour assurer l'accompagnement des travailleurs de l'ESAT, maintenant ouvert toute l'année, et l'accueil de travailleurs à temps partiels de plus en plus nombreux qui nécessite un temps de présence éducatif plus important en journée.
- Se perfectionner à l'usage des logiciels OCEALIA usagers et AGEVAL.
- S'approprier le référentiel d'évaluation de la qualité des ESMS réalisé par la haute autorité de santé (HAS) et édité en mars 2022.
- Entamer l'évaluation de la qualité du service rendu à compter d'octobre 2022.



10

UNITÉ D'ACCUEIL A TEMPS PARTIEL (UATP)

Par Annabelle Le Naour, Directrice

Les missions

L'Unité d'Accueil à Temps Partiel (UATP) est un service destiné à des travailleurs de l'ESAT à mi-temps ou à trois quarts temps ne pouvant pas, ou plus, assurer un travail à temps plein pour des raisons de santé, de fatigabilité ou d'adaptation au travail.

Il met en place des actions permettant de préserver les acquis, de maintenir les liens sociaux et d'éviter l'isolement. Il offre la possibilité de maintenir son bien-être par le sport, la vie culturelle ou sociale et développe la part créative de chacun.

Ce service propose :

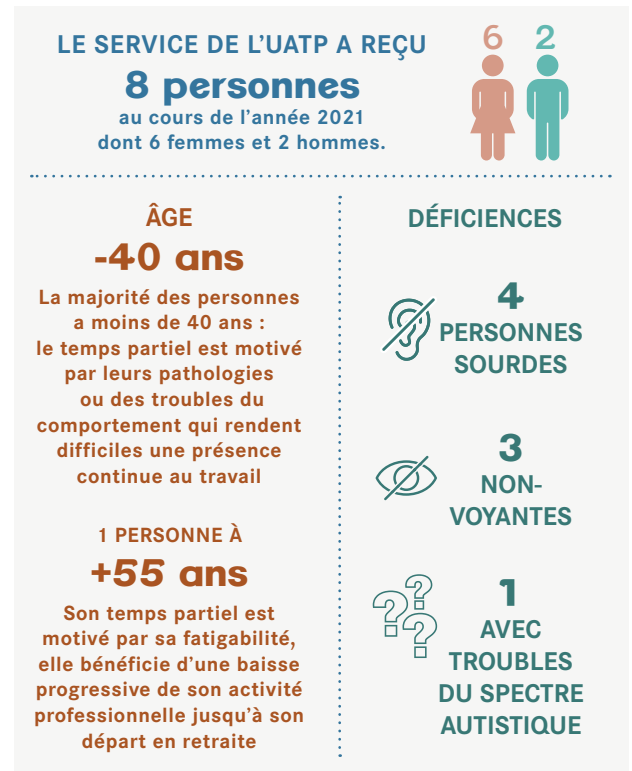
- Des activités sportives : piscine et sport en salle
- Des activités culturelles : médiathèque et sorties diverses en extérieur
- Des activités manuelles : préparation du marché de Noël, réalisation de cartes de vœux...
- Un atelier cuisine

Le service UATP dispose d'une salle à proximité de l'ESAT dans laquelle les personnes ont accès à un ordinateur, un tableau d'informations (programme des activités), un espace détente (DVD, jeux de société...), du matériel créatif (réalisations de tableaux, couture, fiches cuisine...) et du matériel technique (plastifieuse, machine braille, machine à coudre...).

Un minibus est à la disposition du service.



Le public accompagné en 2021



Les personnes à temps partiel présentent toutes des troubles associés et sont souvent fatigables. Elles apprécient de se retrouver dans un cadre qu'elles s'approprient peu à peu où elles peuvent échanger.

Le professionnel propose des activités adaptées aux besoins et à la diversité du public : vie quotidienne, activités sportives, manuelles, culturelles, ouverture sur l'extérieur.

Le professionnel gère l'hétérogénéité du groupe, veille à ce que chacun trouve sa place, s'exprime et soit compris par les autres.

Les principales activités menées au cours de l'année 2021



PLAGES HORAIRES DU SERVICE

Le lundi : 13h30-17h - Le mardi : 9h-12h

Le jeudi : 13h30-17h - Le vendredi : 9h-12h

En 2021, le service a organisé différents ateliers :

- Médiathèque de Brech les premiers lundis du mois.
- Jeux de société : mémoire, réflexion, rapidité.
- Découverte de la broderie à l'aide d'un tambour à broder.
- Cours d'art floral chez un fleuriste de Plouharnel en septembre.
- Activités sportives les vendredis :
 - À la salle de sport de Brech où le groupe a accès aux matériels divers (cross de hockey, plots, ballons...). Cela permet de mettre en place des séances variées : parcours de motricité, sports de ballon, gymnastique, relaxation, automassages et étirements.
 - Piscine à l'ALREO d'Auray : un créneau est réservé pour l'UATP qui partage le bassin avec un groupe d'un autre foyer. Pratique de l'aquagym à l'aide du matériel prêté par la piscine : planches, frites, ballon ainsi que l'aqua-bike.

Les rendez-vous cuisine ont été maintenus car l'activité suscite beaucoup d'intérêt pour les personnes et permet de solliciter de nombreuses compétences : compréhension, lecture, calculs, gestion de l'espace, motricité fine etc... La production est destinée aux résidents du foyer d'hébergement.



- Les sorties – balades : chaque semaine le groupe prévoit une sortie ou une balade découverte. Le bord de mer est privilégié lorsque la météo le permet. Ce créneau permet au groupe de se retrouver pour un moment privilégié autour d'un verre à l'extérieur de l'association.
- Un travail de préparation de « correspondance » a été effectué avec des services similaires pour développer l'ouverture sur le monde extérieur (démarches avec d'autres pays pour créer du lien et découvrir un autre mode de fonctionnement).

Les perspectives d'activités pour 2022

- Correspondre avec l'Association Valentin Haüy de Nouvelle Calédonie et la fédération Suisse des sourds.
- Valoriser l'espace accueil visiteurs du foyer en créant des décorations pour le rendre plus chaleureux.
- Lecture d'un roman chaque semaine par l'éducateur présent et les résidents volontaires puis échanges (compréhension, débat, analyse, réflexion...).
- Visite de la médiathèque de Lorient afin d'en découvrir les coulisses et consulter des documents variés adaptés aux personnes en situation de déficience visuelle.

11

UNITE DE VIE EXTERIEURE (UVE)

Par Annabelle Le Naour, Directrice

Les missions

Les UVE (Unités de Vie Extérieure) sont destinées aux personnes disposant d'une certaine autonomie. Les loyers et charges locatives, ainsi que l'alimentation, sont financés par les résidents, qui peuvent bénéficier de l'APL, selon les règles en vigueur.

L'UVE facilite l'adaptation et l'insertion sociale dans l'environnement. Elle peut faciliter le passage entre une structure collective (foyer d'hébergement) et une vie en logement autonome.

Les UVE s'adressent à des travailleurs de l'ESAT vivant de manière indépendante soit en logement individuel ou en colocation. L'Association met à disposition une maison pour 4 personnes à proximité des foyers. La capacité d'accueil du service est de 10 places.

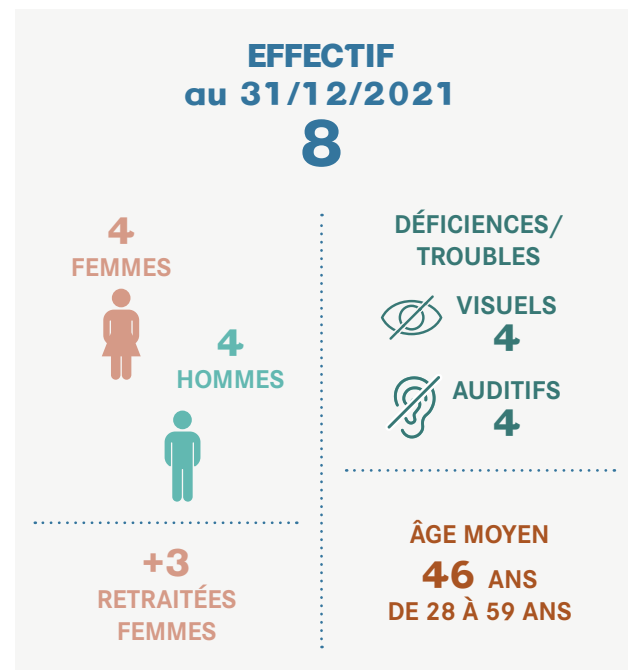
Le suivi est hebdomadaire. L'éducatrice se rend à leur domicile 1 à 2 fois par semaine. Des entretiens individuels peuvent également avoir lieu dans les bureaux du service. Une évaluation des besoins et des capacités est réalisée avec la personne afin d'établir son projet personnalisé.

Les domaines d'intervention :

- Soutien psychologique : entretiens individuels
- Soutien dans la vie sociale et familiale : accès aux droits, parentalité...
- Aide dans la vie quotidienne et les activités de la vie domestique et sociale
- Soutien à la gestion administrative et financière
- Appui et accompagnement contribuant à l'insertion professionnelle ou favorisant le maintien de cette insertion
- Aide à la communication pour les personnes sourdes et malentendantes
- Aide à la locomotion et aux déplacements pour les personnes aveugles et malvoyantes
- Soutien et conseils concernant les aides techniques spécifiques à la déficience sensorielle
- Coordination et suivi des actions mises en œuvre par les professionnels extérieurs au service

Le public accompagné

En 2021, le service a accompagné 8 personnes. Il n'y a pas eu d'entrée ni de sortie en 2021. 3 personnes retraitées ont également bénéficié d'un suivi hebdomadaire par l'éducatrice du service malgré un statut de retraité.



Toutes les personnes suivies en UVE sont des travailleurs d'ESAT qui vivent en colocation (62%) ou en logement indépendant. La colocation répond bien aux besoins des personnes non voyantes ou mal voyantes qui se font aider par leurs colocataires sourds pour les tâches du quotidien.

La **déficience principale** est sensorielle, auditive ou visuelle à part égale :

- 4 personnes en situation de déficience auditive profonde dont 1 un implant cochléaire
- 4 personnes en situation de déficience visuelle : 3 cécités et 1 malvoyance

➤ **Les handicaps associés** sont toujours présents avec une prédominance des troubles psychiques qui se traduisent par des problèmes de comportement. L'accompagnement à la santé reste prioritaire : soutenir les rencontres avec les professionnels de santé, favoriser leur expression et veiller à la compréhension.

La fréquence des contacts avec les éducateurs est nécessairement hebdomadaire en raison des besoins des personnes. La plupart des rencontres se font à domicile afin de les accompagner dans leur vie quotidienne, favoriser l'accès aux droits et leur participation sociale.

➤ **Temps de travail à l'ESAT** : les personnes suivies en UVE travaillent davantage à temps complet (6/8) que les personnes accueillies au foyer. Cela s'explique par leur meilleur niveau d'autonomie. Les 2 personnes à temps partiels sont les plus âgées du service et bénéficient d'une baisse progressive d'activité avant leur départ en retraite en 2022.



➤ Les actions de 2021

Nous notons l'importance du travail avec les réseaux de santé qui interviennent auprès des personnes. L'éducatrice spécialisée du service assure un rôle central de coordination entre les différents intervenants :

- Médicaux et paramédicaux : cabinets infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, audioprothésistes, orthophonistes...
- Thérapeutiques : CMP d'Auray, EPSM.
- Sociaux : éducateur sportif, intervenante en tricot...
- Vie quotidienne : service de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM), service d'aide à domicile.

L'inscription du service UVE dans l'environnement est forte.



➤ Les perspectives d'activités pour 2022

- Accompagner les résidents lors des votes aux 2 tours de l'élection présidentielle.
- Réactualiser la grille d'évaluation des compétences pour vivre en colocation : en lien avec les jeunes accueillis au foyer d'hébergement qui participent au projet « autonomie ».
- Réaliser l'inauguration de la Maison Er Lannic le 9 février 2022 (maison individuelle totalement rénovée) et accompagner le transfert de 2 résidentes (dont l'une en situation de cécité complète) du Foyer d'hébergement à cette colocation.

12 FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE LIORZIG

Par Patricia Le Gloanic, Chef de service

Les missions

Adultes présentant une surdité congénitale avec handicaps associés et/ou troubles du comportement. Il a un agrément de 15 places.

La résidence Liorzig vise l'épanouissement et la socialisation des personnes accueillies par le biais d'un accompagnement personnalisé, adapté et permanent.

Les priorités s'orientent sur les actes essentiels de vie quotidienne, la communication, le maintien et la stimulation des capacités résiduelles (motrices, intellectuelles, sensorielles), la sécurité affective, le bien-être physique et psychologique.

Les objectifs sont déclinés en 4 axes :

- Développer l'autonomie au quotidien
- Favoriser le développement de la personne
- Élargir les interactions familiales et sociales
- Transmettre notre expertise à travers les missions de l'équipe mobile

Les actions mises en place sont individualisées selon des stratégies de communication adaptées à chaque situation. Pour la personne sourde-aveugle, le Foyer d'Accueil Médicalisé est un lieu de vie, de soin et d'adaptation. L'équipe s'appuie sur l'interdisciplinarité, la prise en compte de la personne dans sa globalité et la bienveillance qui constituent ses principes d'intervention.

Le FAM Liorzig est clairement intégré au dispositif régional handicap rare. Il est reconnu pour ses compétences et expériences particulières dans la surdité primaire et secondaire.

Nos principes d'intervention

Ils découlent directement des valeurs associatives et du projet d'établissement. Nous privilégions un accompagnement de qualité qui répond aux besoins et attentes de la personne par le biais de son projet personnalisé. Nous poursuivons et élargissons les interactions familiales et sociales.

Dans le cadre de l'équipe mobile nous répondons aux sollicitations de l'environnement, nos interventions peuvent être ponctuelles (aide et conseil sur des différents outils information et communication) ou plus ciblées sur une démarche d'évaluation fonctionnelle (organisation de l'accès à la santé et aux soins somatiques)...

Les principales activités menées au cours de l'année 2021

Dans le cadre de la mission d'appui

Malgré les difficultés rencontrées en 2021 en raison de la crise sanitaire, nous avons pu honorer certaines missions pour lesquelles nous avons été sollicités en 2020.

- En juin, participation à la 5^{ème} journée-rencontre des acteurs de la surdité.



- En août, le département de l'Ain nous contacte pour une mission de conseil afin d'obtenir des outils pour un collaborateur sourd présentant une rétinite pigmentaire congénitale évolutive.
- En septembre, mission d'appui pour un résident présentant un syndrome Usher avec troubles autistiques du FAM Robinson de Fougères.
- En avril, mission d'aide et d'appui concernant une jeune femme atteinte de cécité suite à une toxoplasmose pendant la grossesse de la MAS Hanvel Vallée du loch.
- Poursuite du travail d'études mis en place avec le CRESAM de Poitiers.
- En septembre, poursuite de notre collaboration avec l'ERHR de Bretagne autour d'une situation complexe au sein du FAM Liorzig.

📌 Dans le cadre de notre accompagnement :

- Poursuite de notre collaboration avec les acteurs du sanitaire, notamment pour la vaccination au sein du FAM Liorzig : campagne d'information, programmation de la vaccination, mise en place du pass sanitaire puis vaccinal sur le dernier trimestre, test antigéniques et auto tests...
- Réactualisation du plan bleu sur la période d'octobre : évolution de l'épidémie et recommandations à suivre.
- Accueil de deux nouveaux professionnels au sein du FAM en septembre 2021 (une psychomotricienne à 0.90 et une ergothérapeute à 0.70%).
- Collaboration avec une nutritionniste diététicienne : équilibre des repas élaborés par les professionnels.
- Création de nouveaux partenariats pour la réalisation de nouvelles activités.
- Un séjour spécifique pour les personnes les plus lourdement handicapées à Clohars-Carnoët (29) a été mis en place sur une semaine en Septembre 2021.

📌 Temps forts au niveau organisation et gestion des ressources humaines :

- Campagne de vaccination-vaccination - mise en place du pass sanitaire puis du pass vaccinal et des contrôles registre entrées et sorties des intervenants.
- Mise en place des dépistages du covid.
- Absentéisme des professionnels et difficulté de trouver des remplacements sur le troisième trimestre.
- Maintien et participation à des formations et colloques pour les professionnels.

📌 Partenariats reconduits sur 2021

- Association Equilibre « le cirque »
- Médiathèque d'Auray et le centre culturel Athéna
- Cheval et moi thérapie à travers le cheval
- ALRE O
- Association Phare Ouest
- CRESAM de Poitiers

📌 Nouveaux partenariats

- Association Pattes d'Union « médiation animale »
- Arthérapie
- Handisport « sport adapté »
- Diététicienne nutritionniste

📌 Temps forts au niveau des activités et sorties :

- Croisière sur le golfe avec visite de l'île aux moines
- Visite au parc de Stérou
- Croisière sur la Laïta
- Participation Mondiale à la semaine de la surdicécité
- Transfert d'une semaine pour un groupe de personnes lourdement handicapées à Clohars Carnoët
- Week-end de trois jours au Mont Saint-Michel pour des personnes avec une autonomie moyenne
- Journée sport sensoriel avec handisport
- Participation aux fêtes médiévales d'Auray en tant que spectateur
- Fêtes et moments forts de l'année au sein même du foyer : Halloween, Noël, carnaval, Pâques...
- Journées au Speed-park et bowling
- Participation au marché de Noël de Brech et de Pluneret
- Les anniversaires des résidents sur l'année



📌 Poursuite d'activités

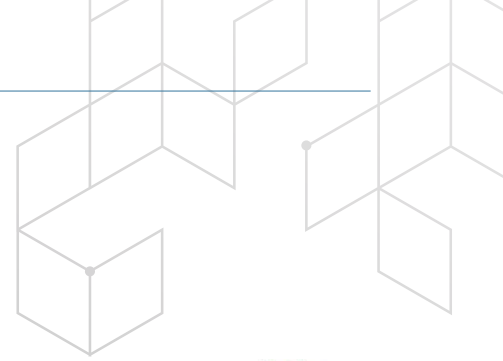
- Ateliers jardinage, cuisine, pâtisserie
- Ateliers bien-être, relaxation, stimulation basale, snoezelen, motricité avec le parcours sensori-moteur
- Ateliers manuels et stimulants
- Ateliers animations (Bowling, restaurant, cinéma, marchés locaux, plage, randonnée, pédalo)

📌 Les prises en charge paramédicales

- Bains thérapeutiques et marche stimulation motricité
- Atelier cuisine et sensoriel
- Prises en soin individuelles au niveau de la psychomotricité- ergothérapie et orthophonie

📌 Les perspectives 2022

- Continuer à assurer et garantir un accompagnement de qualité aux personnes accueillies.
- Maintenir et élargir les échanges avec les différents professionnels de l'action sociale, médico-sociale, du sanitaire et du médical.
- Poursuivre la relation de confiance avec les familles ou /et tuteurs légaux.
- Renforcer les liens avec les partenaires de l'action sociale et médico-sociale.
- Évaluer les actions en lien avec les fiches CPOM et préparer le nouveau CPOM.
- Développer notre expertise dans le domaine du handicap rare auprès des différents acteurs.
- Contribuer à l'évolution de la personne accueillie au quotidien.
- Former les professionnels.
- Favoriser la qualité de vie au travail.
- Poursuivre nos missions d'appui et de soutien en tant qu'équipe mobile.
- Aménager les espaces de vie de la personne pour faciliter son quotidien.
- Évaluer la qualité du service rendu au FAM.



13 DISPOSITIF DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE CHEZ L'ENFANT (TAE 56)

Par Corinne Le Mestre, Directrice

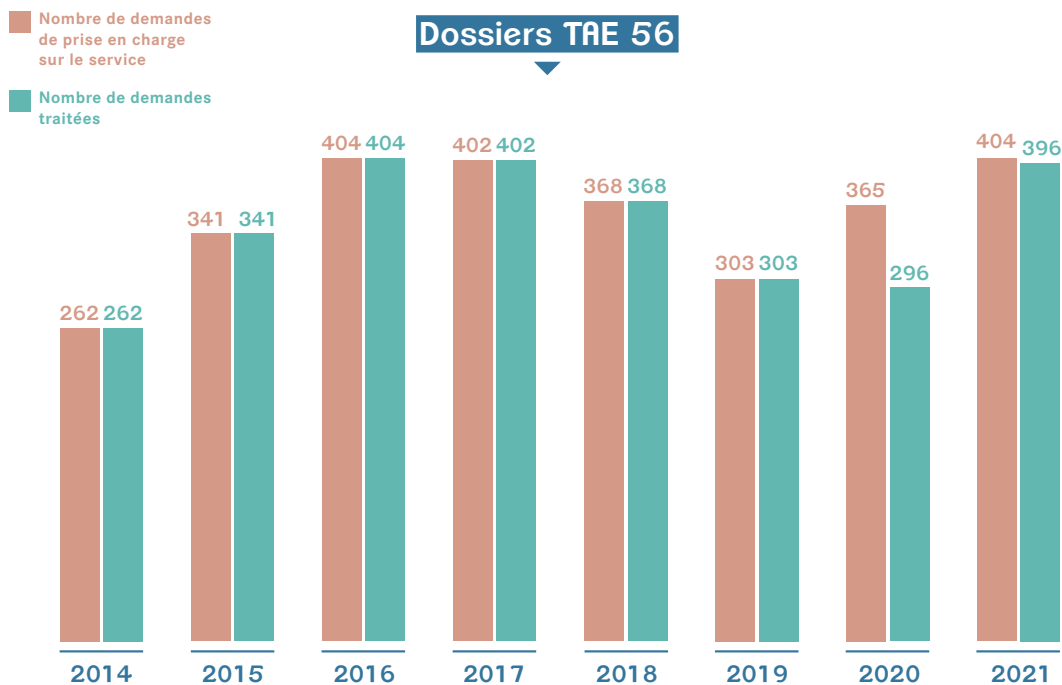
Les missions

Le dispositif des Troubles de l'Apprentissage chez l'Enfant (TAE 56) est une cellule de coordination de la prise en charge des troubles des apprentissages.

Les principales activités menées au cours de l'année 2021

La constitution du plateau technique : directrice, neuropsychologue, médecin pédiatre, médecin neuropédiatre coordinateur, secrétaire. Le dispositif TAE 56 permet d'assurer une expertise des situations complexes d'enfants avec des difficultés scolaires : recueil, études des demandes.

Il soutient l'échange avec les familles et les professionnels.



DEPUIS L'OUVERTURE



2 849
demandes de prise en charge sur le service



2 772
demandes traitées

Le nombre de demandes sur le dispositif a été plus important cette année, il atteint le chiffre le plus haut depuis l'ouverture du dispositif. La communication établie lors de l'ouverture de la plateforme TND participe à une meilleure connaissance, sur le territoire, du dispositif TAE 56 au cours de l'année 2021.

Orientation vers des consultations spécialisées

- PCO 28 : 1 après étude avec CR
- PEDOPSYCHIATRE : 3 après étude avec CR
- PLATEFORME TND : 2 après étude avec CR, 1 dossier mis en veille avant étude (juste FC), 2 après étude sans CR
- CRTLA RENNES : 1 après étude sans CR
- KERPAPE : 3 après étude avec CR
- DR DELIGNIERE : 3 après étude avec CR
- GHBA VANNES - PÉDIATRIE : 46 après étude avec CR, 1 après étude sans CR

- GHBS LORIENT - PÉDIATRIE : 83 après étude avec CR, 3 dossier mis en veille avant étude (juste FC), 2 après étude sans CR
- PLATEFORME TSL : 19 après étude avec CR
- GHCB PONTIVY - PÉDIATRIE : 4 après étude avec CR
- DR MANET : 3 après étude avec CR, 3 dossier mis en veille avant étude (juste FC), 2 après étude sans CR
- PAS D'ORIENTATION : 4 après étude avec CR, 2 dossier mis en veille avant étude (juste FC), 66 dossiers transférés directement avant étude (juste FC)
- CAMPS : 2 après étude avec CR, 2 après étude sans CR

Les perspectives d'activités pour 2022

Le dispositif TAE 56 va également développer :

- Les liens avec la plateforme TND 56, et gérer l'impact de l'ouverture aux 7/12 ans,
- Les liens avec la plateforme TSL AGD,
- Un travail collaboratif soutenu au niveau régional (CRTLA de Rennes, CRTA de Brest...),

- Les liens avec les partenaires sanitaires, médico-sociaux et sociaux du territoire,
- Interroger les partenaires et les familles par l'intermédiaire de questionnaires de satisfaction pour améliorer la qualité du service,
- Renforcer l'équipe médicale.





14

PLATEFORME DES TROUBLES NEURO-DÉVELOPPEMENTAUX DU MORBIHAN (56) (0-7 ANS) Par Corinne Le Mestre, Directrice

Les missions

Mesure phare de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018/2022, la création de plateforme de coordination et d'orientation (PCO) permet d'orienter et de soutenir efficacement les familles confrontées aux premières difficultés de développement de leur enfant.

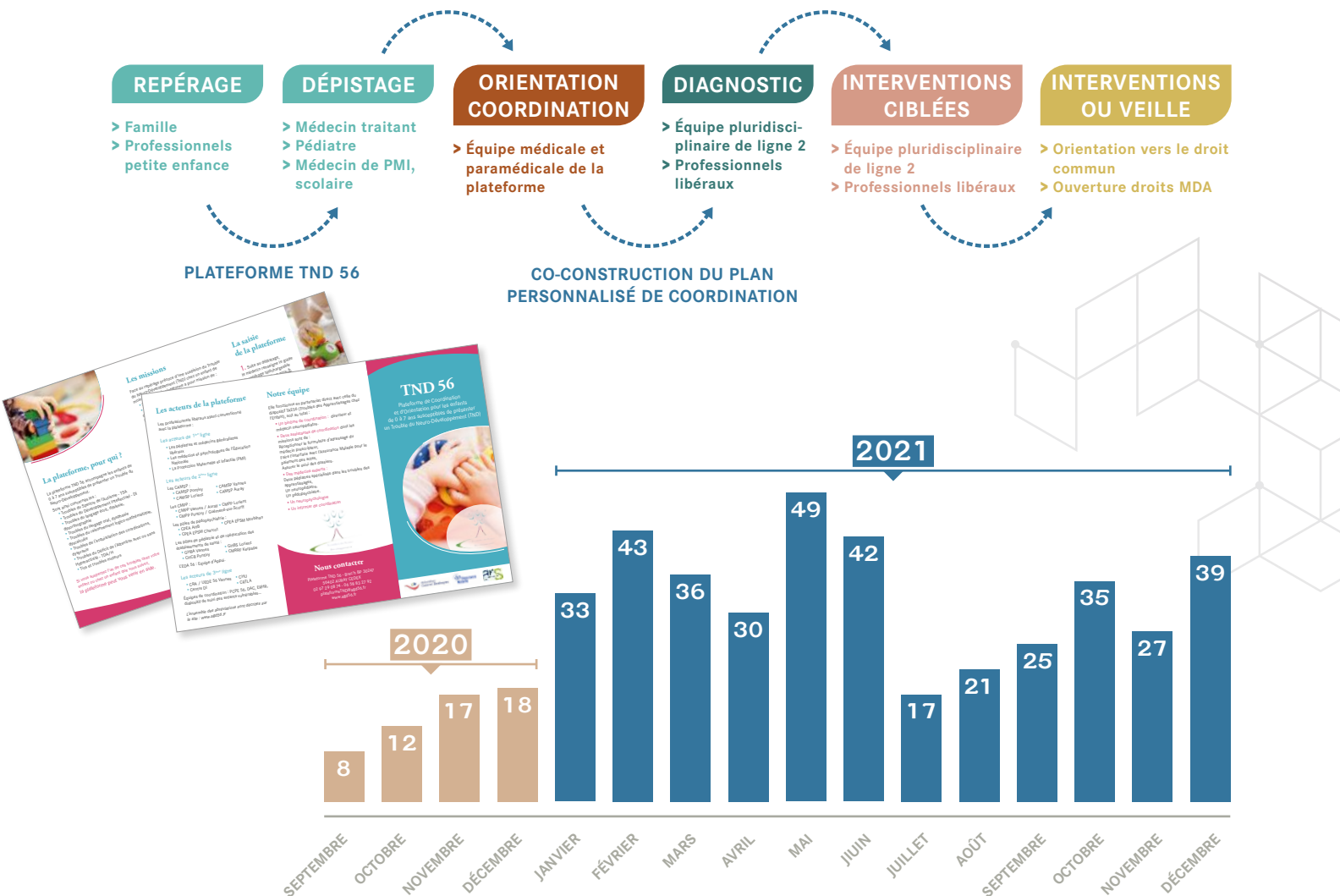
Ouverture de la plateforme TND 56 (0-7 ans) le 01 septembre 2020 :

Décision de l'ARS en date du 19 juin 2020, du rattachement de la plateforme TND 56 adossée juridiquement au CAMSP AGD audition et langage.

Les principales activités menées au cours de l'année 2021

Après une montée en charge en douceur en 2020 (4 mois d'activité), le nombre de demandes de prise en charge par la Plateforme TND 56 a augmenté significativement. Pour exemple, le nombre moyen de demandes mensuelles a doublé entre la période de septembre à décembre 2020 (14 demandes) et la période de septembre à décembre 2021 (31 demandes).

Nous observons 2 pics de demandes en février et en mai. Il s'agit des périodes de visites médicales scolaires entre 3 et 4 ans et au cours de la 6^{ème} année de l'enfant.



397 demandes reçues



95 %

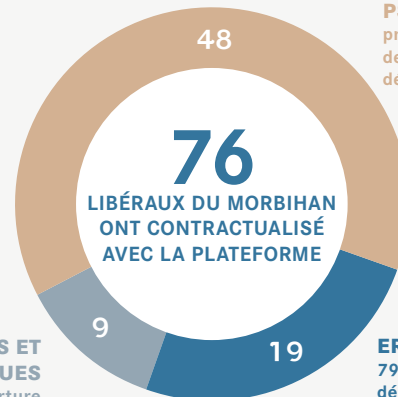
des demandes étudiées
en 2021 ont été validées
par les médecins
de la plateforme TND 56



29 %

des demandes sont
adressées par les médecins
de l'Éducation Nationale

**PSYCHOLOGUES ET
NEUROPSYCHOLOGUES**
3.6 % de la couverture
départementale



PSYCHOMOTRICIENS
presque 100 %
de la couverture
départementale

ERGOTHÉRAPEUTES
79,16 % de la couverture
départementale

➡ Inauguration officielle par l'ARS le 8 octobre 2021

Ouverture d'une plateforme pour enfants présentant un trouble du neuro-développement, à Brec'h

Publié le 08 octobre 2021 à 11h12



Morbihan. Troubles du neuro-développement : une plateforme innovante pour accompagner les familles

Elle a été lancée il y a un an et inaugurée à Brec'h (Morbihan), vendredi 8 octobre 2021. La plateforme de coordination et d'orientation pour les enfants susceptibles de présenter des troubles du neuro-développement a déjà traité 348 demandes.

Quelques France
Publié le 09/10/2021 à 11h30

Abonnez-vous

ÉCOUTER

UNE PLUS TARD

RECEVOIR LA NÔTRE



La plateforme TND 56 a été inaugurée par le directeur adjoint de l'ARS Bretagne, le vendredi 8 octobre 2021, à Brec'h. (A. Deshayes - Association Gabriel Deshayes)



INAUGURATION DE LA PLATEFORME TND 56

Mr Bernard Jain, Président de l'Association Gabriel Deshayes,
Mme Marie-Laure Le Corre, Directrice Générale de l'Association Gabriel Deshayes,
Mme Corinne Le Mestre, Directrice de la plateforme TND56 et son équipe,
en présence de Mr Stéphane Mulliez, directeur général de l'ARS Bretagne,
ont le plaisir de vous convier à un cocktail déjeunatoire

Vendredi 8 octobre 2021 à partir de 12h30

à l'Association Gabriel Deshayes-6 allée Marie-Louise Trichet-BRECH-(salle la VOLIERE)

Merci de bien vouloir confirmer votre participation avant le **24 septembre 2021** par courriel : plateformeTND@agd56.fr

Association
Gabriel Deshayes

ars
ARS Bretagne

l'Assurance
Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

*Cette manifestation se déroulera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

Les perspectives 2022

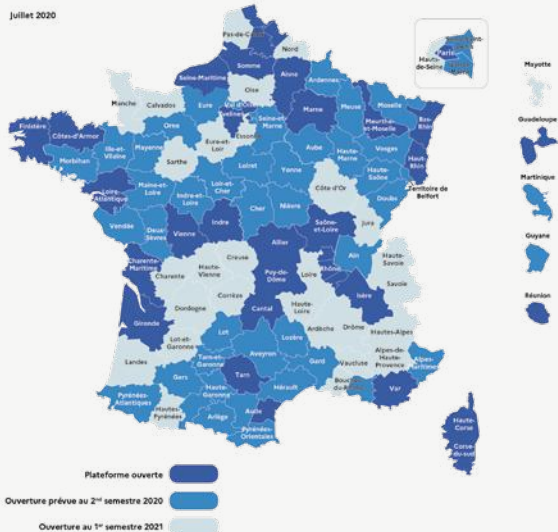
La plateforme TND 56 va maintenir et développer :

- Les liens avec le dispositif TAE 56,
- Les liens avec le CAMSP Audition et Langage,
- Les liens avec les autres plateformes TND de la Bretagne,
- Le réseau avec les partenaires du territoire,
- Le questionnement sur la satisfaction afin d'améliorer la qualité du service, visée l'amélioration continue de la plateforme,
- Le renfort de l'équipe médicale,
- La participation aux différents projets de formation au niveau national, départemental, régional (ex : projet START-Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires),
- La vigilance par rapport à l'ouverture de la plateforme pour les 7/12 ans et les liens inhérents avec l'Education Nationale (cahier des charges en cours d'élaboration).

Rappel : L'objectif national à terme est de couvrir les 101 départements et permettre le repérage de 30 000 enfants (extrait du rapport final DIA août 2021).

Ouverture des plateformes de coordination

Juillet 2020



L'instruction ministérielle 4 mai 2022 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement 2018-2022 prévoit la poursuite et la consolidation des actions de repérage et d'intervention précoces. Celles-ci reposent en grande partie sur l'activité des plateformes d'orientation et de coordination pour enfants avec trouble du neurodéveloppement, déployées progressivement depuis deux ans sur le territoire national.

Comme l'a souligné la délégation interministérielle de la transformation publique dans le cadre de la mission conduite en 2021, les plateformes apportent pour les enfants et leurs familles :

- Un véritable appui psychologique à chaque temps fort du parcours de l'enfant (au démarrage, à l'annonce du diagnostic et dans l'orientation),
- Un soulagement en temps, du fait de la prise en main de la coordination du parcours,
- Une accélération effective de la prise en charge et du lancement des premières interventions,
- Un soulagement financier, permis par le forfait intervention précoce.

A l'échelle départementale, ces plateformes ont également un rôle pivot qu'il convient de conforter dans la mise en relation, la coordination et la mobilisation de l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ des TND : CAMSP, CMPP, pédopsychiatrie, pédiatrie et neuropédiatrie, associations de familles, professionnels libéraux.

Les plateformes bretonnes, au 1^{er} avril 2022, ont déjà reçu plus de 3 200 demandes et accompagné près de 2500 enfants depuis leur ouverture. Ce succès se traduit par une certaine tension de la capacité de réponse et un allongement des délais d'attente.

C'est pourquoi l'instruction du 4 mai prévoit la mobilisation d'une enveloppe nationale de 13.5 millions d'euros afin de soutenir les plateformes ayant une activité importante dans la conduite de leurs missions.

15 SERVICE DE SOUTIEN A L'EDUCATION FAMILIALE ET A LA SCOLARISATION (SSEFS)

Par Corinne Le Mestre, Directrice

Les missions

Le SSEFS est un service médico-social ambulatoire intervenant dans le cadre de l'accompagnement familial, de l'intégration scolaire et sociale pour les enfants et adolescents présentant un trouble de la communication.

Les jeunes concernés ont une déficience auditive sévère ou profonde, moyenne dans certains cas. D'autres peuvent présenter un trouble sévère du langage avec ou sans déficit auditif ; ils peuvent être âgés de 3 à 25 ans. Ils suivent une scolarité dans un établissement ordinaire du Morbihan (école, collège, lycée).

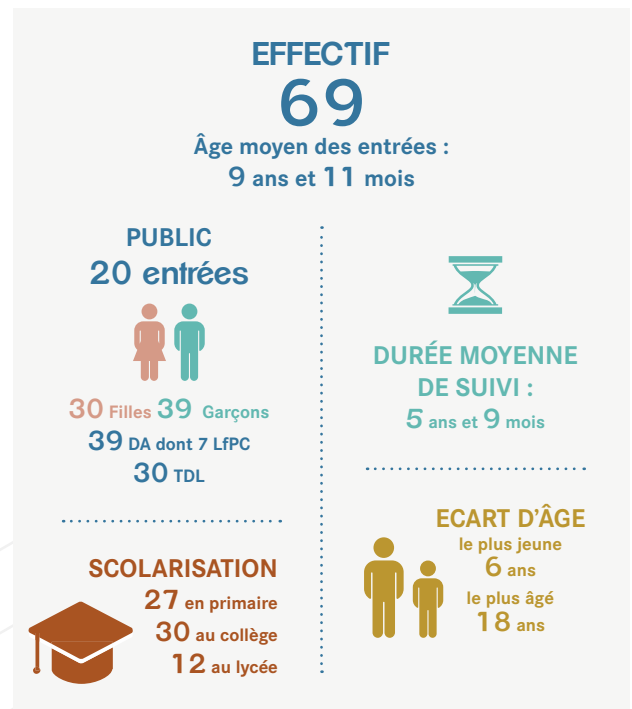
L'admission dans le service est prononcée par la Directrice du Service après notification de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Cela est formalisé par un Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) qui est établi entre les diverses parties, l'enfant représenté par son représentant légal et le SSEFS.

La mission du SSEFS est de mettre en œuvre :

- Un projet personnalisé pour chaque enfant, définissant ses besoins et les moyens de compensation,
- Un soutien à l'inclusion scolaire, comprenant une aide aux apprentissages scolaires, une rééducation du langage, et si besoin, un accompagnement LfPC en classe,
- Un soutien à l'intégration sociale, à l'autonomie, et des activités éducatives,
- Un accompagnement familial,
- Un accompagnement de soin.

Le modèle de fonctionnement et l'offre de service, proposés de longue date par le SSEFS, répond à ce qui est attendu aujourd'hui pour accompagner les personnes en situation de handicap au cœur d'une société inclusive : aller vers les enfants et les jeunes, dans tous leurs lieux de vie, s'adapter à leur environnement et aux besoins particuliers de chacun, proposer des prestations personnalisées, en lien avec les autres acteurs territoriaux.

Les principales activités menées au cours de l'année 2021



La durée moyenne de suivi est plus importante en 2021 par rapport à 2020 car de nombreux jeunes âgés de 18 ans ont quitté le service. Et l'âge moyen des entrées est rajeuni d'une année.

📌 Nos interventions 2021 :

Au cours de cette année 2021, l'activité du SSEFS a encore été marquée par la pandémie COVID 19, toutefois l'activité 2021 tire les enseignements de l'année 2020. L'impact de la crise sanitaire a renforcé la nécessité de disposer d'outils de communication adaptés et performants afin d'assurer la continuité de service (pédagogique, éducatif, soins...).

Les activités du SSEFS sont maintenues car les établissements scolaires restent ouverts avec des protocoles sanitaires renforcés.

Dans les difficultés rencontrées, il est à noter que les enseignants de l'Education Nationale n'ont pas été, à la rentrée 2021, approvisionnés en masques inclusifs et que cela a nui à la communication des jeunes (absence de lecture labiale pour les DA ainsi que des expressions faciales pour les jeunes TDL). Le SSEFS a donc fourni des masques inclusifs aux équipes pédagogiques qui le souhaitent.

📌 Une journée famille en septembre 2021 :

Cette réunion de rentrée en partenariat avec Handisport autour du KAYAK a été proposée le samedi 25 septembre 2021.

Lors de cette journée, 8 familles ont participé à cet événement avec leur fratrie, le taux de participation est de 12 %. L'encadrement était assuré par les professionnels du SSEFS ainsi que par les professionnels d'Handisport.



📌 Sortie kayak

Cette sortie sportive et ludique permet aux familles :

- De tisser des liens avec les autres familles,
- De découvrir l'équipe pluridisciplinaire du SSEFS qui va accompagner leur enfant au cours de l'année,
- D'échanger autour des PIA,
- De présenter des objectifs et des regroupements proposés pour l'année à venir.

Les regroupements et activités collectives proposés aux jeunes accompagnés par le SSEFS, viennent compléter l'accompagnement individuel offert par le service, cela afin de favoriser la socialisation et la pairémulation. Il s'agit aussi de pouvoir rencontrer d'autres enfants présentant des troubles développementaux du langage et/ou une surdité et ainsi rompre le sentiment d'isolement et d'étrangeté que la réalité d'inclusion individuelle peut parfois faire apparaître.

Thèmes des regroupements : cuisine, cerf volant, découverte du tire-bouchon, piscine, kayak, journée sensorielle pôle enfance, 36 jeunes ont participé à ces regroupements proposés tout au long de l'année.



📌 Cuisine

📌 Nouveauté 2021 :

Groupe transversal SSEFS/SJDV en partenariat avec le Comité Handisport 56



Accompagnement par l'ergothérapeute et la psychomotricienne du SSEFS et l'éducatrice spécialisée du SJDV.

Le but est de mixer des jeunes suivis par les SESSAD (6 jeunes du SJDV et 5 jeunes du SSEFS). Les 3 types de handicap sont représentés (DV, DA, TDL). Le groupe permet de créer une nouvelle dynamique où la pairémulation et le feedback positif seront des moyens prépondérants autour de différentes activités sportives.

➡ **Objectifs pour le groupe :**

Entraîner leurs habiletés sociales / Développer leurs compétences motrices / Eveiller la curiosité / Favoriser l'autonomie / Découvrir de nouvelles activités / Sensibiliser aux différents milieux de l'environnement / Entraîner les fonctions exécutives / Eveiller le plaisir sensori-moteur / Découvrir l'utilisation du smartphone (applis, échanges...)

Période 1 : activité Piscine,

Période 2 : activité Boxe.

Ce groupe sera poursuivi en 2022 avec l'activité course d'orientation.

➡ **Réunion de finalisation de projet** proposée aux familles sur site tout au long de l'année. Le taux de participation aux RFP est de 67 %. La participation des familles peut se faire en présentiel mais aussi en distanciel ou par téléphone.

👉 **La formation des professionnels** a représenté 136 jours de formation pour 73 professionnels, les professionnels se sont engagés dans des actions visant l'acquisition, le maintien et le développement des connaissances.

Au cours de l'année 2021, le comité qualité s'est réuni 3 fois.

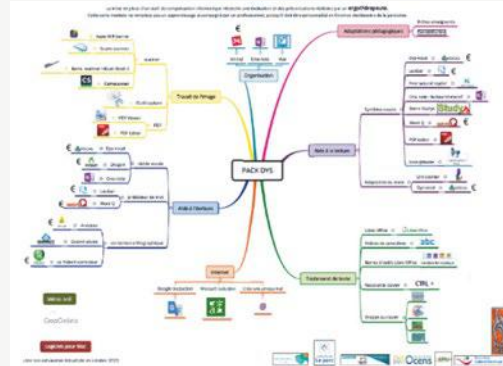
➡ **Le comité qualité** a pu travailler avec l'équipe sur les actions d'amélioration de qualité :

- Mise à jour de la page internet du SSEFS,
- Mise à jour des fiches actions,
- Mise à jour du livret d'accueil nouveau salarié,
- Mise à jour des protocoles Océalia.

Les perspectives 2022

➡ Accentuer notre ancrage sur le territoire

- Renforcer notre expertise : liens avec l'Education Nationale, partage et actualisation du PACK DYS avec les différents partenaires ;



- Respecter les dispositions réglementaires, apporter une réponse le plus tôt possible en lien avec le CAMSP et la cellule de coordination des parcours AGD pour une meilleure individualisation des réponses (passage en dispositif IES/SSEFS) ;
- Favoriser l'articulation avec les nouvelles organisations du territoire, PCPE, PIAL, Communauté 360...

➡ **Notre transversalité/mutualisation :**

Poursuivre le rapprochement entre les SESSAD :

- Optimiser les fonctions de management,
- Fédérer les compétences transversales entre les équipes, développer des liens entre les professionnels d'un même corps de métier,
- Développer la conduite du changement et l'accompagnement des équipes,
- Renforcer les outils numériques dans l'accompagnement et l'organisation des services
- Mettre en œuvre les actions de formation communes (organisation d'une journée de cohésion d'équipe),
- Sensibiliser l'environnement par des actions interservices à la déficience sensorielle (sensibilisation conjointe AESH de l'EN),
- Inscrire les SESSAD dans l'Espace Ressource Accessibilité de l'AGD.

 Livret d'accueil nouveau salarié



16 SERVICE DES JEUNES DÉFICIENTS VISUELS

Par Nicolas Métayer, Chef de service

Les missions

Le Service pour Jeunes Déficients Visuels (SJDV 56) a été créé en octobre 1997. C'est un service médico-social ambulatoire intervenant dans le cadre de **l'accompagnement familial et l'éducation précoce** (SAFEP) pour 5 jeunes enfants déficients visuels de 0 à 3 ans et dans le cadre de **la scolarisation et de l'aide à l'acquisition de l'autonomie** pour 40 enfants et adolescents déficients visuels de 3 à 20 ans (SAAAIS).

Depuis fin 2017, le SJDV est reconnu **service référent Handicap Rare** sur le champ de la déficience visuelle pour un public enfant ce qui lui permet de développer des missions d'appui auprès ESMS et de participer à l'équipe mobile ERHR dans le cadre de plans d'intervention élaborés avec l'ERHR Bretagne.

En 2019, le second CPOM a permis le développement d'actions sur les situations en attente d'admission à travers le **«Dispositif Ressources Familles»** ainsi qu'un nouveau partenariat au niveau de l'ULIS collège de Plescop pour l'accueil de deux jeunes déficients visuels.

Ses missions et son fonctionnement sont organisés selon un cadre législatif et réglementaire clair défini par l'annexe XXIV, le CASF, la loi rénovant l'action sociale et médico-sociale de 2002 ainsi que la loi de 2005 qui en précise l'organisation.

Les missions principales du SJDV sont :

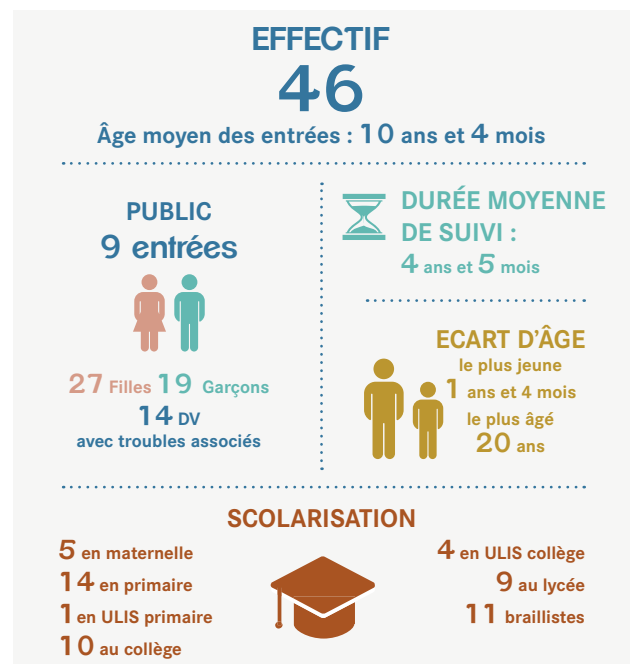
- L'éducation précoce (éveil sensoriel, développement psychomoteur, soutien à la scolarisation et à la communication).
- L'accompagnement familial (accueil des familles, conseils, informations, partenariat pour le projet scolaire...).
- L'aide à l'acquisition de l'autonomie (situation de vie quotidienne, déplacements, pratiques culturelle et sportives...).
- L'aide à la scolarisation individuelle (transcription et adaptation des documents, médiation pédagogique individualisée...).
- L'aide à la scolarisation collective (accompagnement en lien avec l'enseignant spécialisé, activités éducatives, accompagnements social, temps collectifs, sorties...).

- Le partenariat et l'appui professionnel concernant la problématique visuelle (enseignants d'accueil, autres SESSAD, IME...).

Ces différentes missions sont investies de manières différentes en fonction du dispositif dont relève l'enfant accompagné (SAFEP, SAAAS, ULIS TFV).

Ainsi, dans le cadre du premier CPOM, **l'accueil modulé d'enfants du SJDV à l'internat de l'IES** s'est mis en place (juin 2015). Pour cet accueil spécifique d'enfants déficients visuels sur l'IES, un appui par la présence de l'éducatrice spécialisée du SJDV est nécessaire. Les objectifs de réduction de la fatigue liée au transport et de développement de l'autonomie sont atteints pour les jeunes accueillis en 2017. Cette proposition d'accueil rencontre une attente forte des familles. Cela a été sollicité lors de la réalisation de 2 projets individuels d'accompagnement sur l'année 2021.

Les principales activités menées au cours de l'année 2021



La prise en charge des enfants, des adolescents et des jeunes adultes par le SJDV se réalise à partir du Projet Individuel d'Accompagnement qui définit des séances individuelles, des séances collectives et un travail de partenariat avec l'environnement.

Les séances individuelles sont réalisées par l'ensemble de l'équipe médicale, paramédicale, pédagogique et socio-éducative. Elles se déroulent pour la plupart sur les lieux de vie de l'enfant (domicile, lieux de scolarisation, multi accueil...). L'activité du service de transcription braille et d'adaptation des documents représente une part importante et indispensable des activités du SJDV. Nous pouvons souligner que la proportion des transcriptions en braille est en augmentation sur les 6 dernières années.

Les séances et activités collectives visent à proposer des expériences communes entre ces enfants qui, dans leur particularité, ont des choses à partager. Il s'agit également de pouvoir rencontrer d'autres enfants porteurs d'une déficience visuelle et de rompre le sentiment d'isolement et d'étrangeté que la réalité d'inclusion individuelle peut parfois faire apparaître et de favoriser l'émergence de la **pairaidance**.



Sortie cueillette



Sortie bowling



Sortie cueillette

En 2021, malgré la persistance de la crise sanitaire, de nombreux regroupements ont pu être organisés favorisant l'accès à la culture, au sport, aux loisirs dans une démarche inclusive en lien avec le droit commun :

- groupe "sortie culturelle au domaine de Kerguehenec" permettant aux jeunes de bénéficier des adaptations d'accessibilité réalisées par Eïlan, une sortie cueillette à l'ESAT Saint-Georges de Crac'h, la sortie Bowling.



Boxe



Jeu Parcours

Par ailleurs, une journée des familles a été organisée le 29 mai réunissant les enfants accompagnés, les parents, les frères et sœurs, les professionnels. Avec le concours du comité départemental Handisport, le cercle nautique de Sainte-Hélène à Étrel nous a accueilli et proposé une randonnée kayak à la découverte du patrimoine naturel de la Ria.

En 2021, les missions d'appui dans le cadre du handicap rare se sont poursuivies. Ainsi, 8 missions d'appui ont été menées auprès de diverses ESMS ou structure de soin (IME, CAMSP, IES, CRRF Kerpape, CHBA rééducation fonctionnelle).

➤ Concernant les actions inscrites au CPOM :

• « Développer une proposition territoriale à la poursuite de la scolarisation des enfants accueillis en ULIS TSV élémentaire »

Un partenariat s'est mis en place avec l'ULIS du collège Anne Frank de Plescop pour l'accueil de deux élèves déficients visuels issus de l'ULIS élémentaire.

Selon les besoins des jeunes, d'autres partenariats se nouent avec des SEGPA. Des partenariats avec des IME et des IMPro sont à l'étude.

• « Répondre aux besoins des enfants déficients visuels sur le territoire »

Depuis septembre 2019, un dispositif de gestion de la liste d'attente, le Dispositif Ressources Familles est effectif pour le SJDV.

Si ces actions permettent d'apporter des premières réponses aux différentes familles et d'avoir une meilleure connaissance des situations afin de prononcer les admissions de manière la plus pertinente possible, elles ne suffisent pas à réduire la liste d'attente. En effet, les besoins sur le département du Morbihan ne peuvent pas être couverts par le taux d'équipement actuel.

De plus, le départ de l'orthoptiste en mars 2021 et l'absence pour arrêt de travail de l'adaptatrice de documents à partir d'octobre n'ont pas permis d'apporter une réponse à la hauteur du projet mis en place sur ce Dispositif Ressources Familles. Tel que souligné dans l'enquête de l'ANPEA, ces métiers sont des postes en tension difficiles à recruter et l'Association Gabriel Deshayes ne fait malheureusement pas exception.

Enfin, comme prévu dans le CPOM, une professionnelle partie en formation a été diplômée Instructrice pour l'Autonomie des personnes Déficiennes Visuelles (IADV), en novembre 2021. Après une période de latence de janvier à novembre 2021, elle a pu mettre en œuvre des prestations sur le travail en locomotion.

➤ Les perspectives 2022

- Poursuivre le rapprochement SJDV et SSEFS (formation commune, journée des SESSAD...).
- Poursuivre le partenariat avec l'Éducation Nationale dans le parcours des jeunes déficients visuels.
- Inscrire le SJDV dans l'espace recherche et accessibilité de l'Association Gabriel Deshayes.
- Contribuer à l'organisation de la fête associative

17 Perspectives transversales 2021

Par Marie-Laure Le Corre, Directrice Générale

➤ Déployer le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est un outil prospectif obligatoire. Il s'agit d'une pièce clé des contrats pluriannuels d'objectif et de moyens (CPOM). Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) explicite les choix stratégiques et les enjeux liés à la gestion des investissements.

L'objectif de l'exercice à venir est de remettre à plat les besoins et de reprogrammer les échéances pour chaque ESMS.



➤ Poursuivre la mise en œuvre du Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2019-22

Le CPOM, qui constitue un « contrat de progrès » entre le gestionnaire et les autorités, se déploie depuis 3 ans. Il est possible qu'il soit prolongé de 1 an jusqu'en décembre 2023.

L'Association transmet un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) et participe à un comité de suivi chargé de veiller à la bonne exécution du contrat.

➤ **Action 1 :** S'engager résolument dans la construction de réponses individuelles adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap (pilote : DG en lien avec les directeurs des ESMS). Référence au

Rapport Zéro Sans Solution, à la démarche RAPT, à la mission de coordonnateur de parcours dans le cadre des PAG.

- **Action 2 :** Développer une proposition territoriale à la poursuite de la scolarisation des enfants accueillis en ULIS TFV élémentaire (pilote : Nicolas Métayer sur les SESSAD).
- **Action 3 :** Améliorer le parcours de scolarisation des enfants et des jeunes qui présentent des problématiques associées complexes en partenariat avec l'Education Nationale et le Ministère de l'Agriculture (pilote : Marc Kernén sur l'IES).
- **Action n°4 :** Garantir le dépistage et la prise en charge précoce du handicap.
- **Action n°5 :** Structurer et pérenniser le fonctionnement des dispositifs.
- **Action n°6 :** Adapter les dispositifs TAE 56 et la Plateforme TSL à leur environnement.
- **Action n°7 :** Répondre aux besoins des jeunes déficients visuels sur le territoire.
- **Action n°8 :** Prévenir et prendre en charge les situations de « comportements problèmes » liés aux handicaps associés.
- **Action n°9 :** Mieux prendre en compte l'évolution des publics accueillis et la transition d'évolution générationnelle.
- **Action n°10 :** Etudier la faisabilité de mise en œuvre d'un dispositif de diagnostic surdité et cécité pour des enfants/adultes présentant des déficiences intellectuelles et/ou des troubles du comportement (Pilote : Annabelle Le Naour en lien avec les directeurs du Pôle Enfance).
- **Action n°11 :** Améliorer l'accompagnement des personnes porteuses de handicaps rares.
- **Action n°12 :** Répondre aux besoins des familles en matière de guidance parentale (choix de projet de communication du jeune et renforcement du soutien à la parentalité).
- **Action n°13 :** Développer des actions de prévention et d'éducation à la santé adaptées aux publics accueillis.
- **Action n°14 :** Structurer et faire évoluer les missions de la gouvernance politique et stratégique.
- **Action n°15 :** Améliorer et poursuivre le déploiement de l'informatisation des fonctions de soins et d'accompagnement.

📌 Divers axes de travail pluri annuels au niveau de la vie associative

- Participer à la transformation de l'offre médico-sociale
- Rester dynamique au niveau partenarial
- Porter les projets innovants de l'Association
- Réaliser les évaluations des ESMS et poursuivre l'utilisation des logiciels AGEVAL et OCEALIA



📌 Militer en faveur des revalorisations salariales de tous les professionnels du secteur médico-social sans distinction

L'Association fait remonter via l'URIOPSS, NEXEM et la FISAF, ses inquiétudes à propos des revalorisations salariales issues du Ségur de la Santé qui laissent de côté certains professionnels.

L'effort financier déjà effectué est réel, il répond à une attente, mais il ne suffit pas à répondre aux besoins urgents. La poursuite des travaux sur l'attractivité des métiers et une appréhension plus globale du sujet sont nécessaires.

L'inflation galopante ne fait que renforcer cette exigence, et impose un nouvel engagement politique et financier. La fatigue, l'épuisement, la colère sont présents dans nos établissements et le contexte de crise les alimente. L'enjeu n'est plus seulement celui de l'avenir de nos métiers mais celui de la précarisation des professionnels de l'action médico-sociale.

De nouvelles actions sont en prévision en 2022 afin de défendre les salariés des métiers du soin et de l'accompagnement.

📌 Accompagner l'évolution des Conseils de Vie Sociale

Le texte de Loi qui paraîtra le 25 avril 2022 apporte des modifications au fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale (CVS). Ces changements sont pris en application de l'article L. 311-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le décret élargit la composition du CVS à de nouveaux acteurs. Le texte instaure également l'obligation d'élaborer un règlement intérieur interne au CVS de chaque établissement ou service et élargit les compétences de l'instance. Ainsi, la consultation du CVS devient obligatoire sur de nouvelles questions de fonctionnement de l'établissement ou du service.

Toutes ces dispositions entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023. Un certain nombre de ces mesures ont déjà été initiées dans les ESMS de l'Association.

📌 S'approprier le nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services

Les démarches qualité au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), instaurées par la Loi du 2 janvier 2002, connaissent depuis 2018 de nombreuses évolutions : intégration de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) au sein de la Haute Autorité de Santé (HAS), réforme des démarches d'évaluation, calendriers, création d'un référentiel commun d'évaluation...



Les professionnels, personnes accompagnées, familles, CVS... vont s'approprier le nouveau dispositif, découvrir et comprendre comment le dispositif d'évaluation vient remplacer les évaluations internes et externes, son cadre réglementaire et ses enjeux.

Le logiciel AGEVAL installé en 2021 permet d'accompagner la réflexion et l'évaluation du service rendu par chaque service.



PARTIE 4

RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION

📌 Compte de résultat

exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	340	280
Production vendue :		
Prestations de services		
Divers		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	26 035	20 346
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	257 959	225 826
dont parrainages		
Production stockée ou déstockage de production	-1 465	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	10 130 244	10 053 894
dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	10 130 244	10 053 894
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	15 609	15 687
Reprise sur amortissements et provisions		
Utilisations des fonds dédiés	143 587	52 011
Autres produits		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		

Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Transfert de charges		
Autres produits	886 022	688 538
TOTAL I	11 458 331	11 056 583
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	843	
Achat de matières premières et fournitures	26 367	25 160
Variation de stock	3 446	
Autres achats et charges externes	1 930 260	1 435 413
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	623 847	625 505
Salaires et traitements	5 774 029	5 711 142
Charges sociales	2 034 622	2 333 695
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	483 050	461 848
Dotations aux provisions	65 600	
Reports en fonds dédiés	169 877	76 856
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	5 477	
TOTAL II	11 116 575	10 670 461
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	341 756	386 122
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 765	4 256
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	3 765	4 256
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	39 355	42 363
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	39 355	42 363
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-35 590	-38 106

3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	306 166	348 015
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	25 290	22 582
Sur opérations en capital	50 539	10 026
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
TOTAL V	75 828	32 608
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	15 268	951
Sur opérations en capital	50 539	70
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Engagements à réaliser sur ressources affectés		
TOTAL VI	65 807	1 021
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	10 021	31 587
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	857	973
Total des produits (I + III + V)	11 537 925	11 093 447
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	11 222 595	10 714 818
EXCEDENT OU DEFICIT	315 330	378 630
dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	137 261	539 214
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant du :

- Règlement N°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Il a été procédé à un examen détaillé des comptes, structure par structure, lors du Conseil d'Administration du 21 avril 2022.

Le résultat global des comptes annuels est de 315 330 euros.

Ce résultat global est lui-même constitué des résultats des établissements et services :

STRUCTURES	RÉSULTAT 31/12/2021
IES	-169 311
Plateforme TSL	1 559
TAE	3 793
Equipe Relais HR	141 444
SSEFS	120 798
CAMPS Sensoriel et Langage	-87 547
Plateforme TND	71 494
SJDV	17 221
ESAT Action Sociale	39 368
Foyer Pipark	-34 254
SAVS	-25 160
Foyer Liorzig	95 460
SIEGE (conventionné)	-5 880
SIEGE (Fonds propres)	221 914
ESAT Action commerciale	-37 604
ELIAN	-37 965
Résultat global comptable	315 330

Résultat incluant des opérations réalisées entre les établissements et services

Les postes les plus significatifs des comptes annuels sont les suivants :

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation	11 458 331	11 056 583
Charges d'exploitation	11 116 575	10 670 461
Résultat d'exploitation	341 756	386 122
Produits financiers	3 765	4 256
Charges financières	39 355	42 363
Résultat financier	-35 590	-38 106
Produits exceptionnels	75 828	32 608
Charges exceptionnelles	65 807	1 021
Résultat exceptionnel	10 021	31 587
Imposition à l'IS	857	973
Résultat Net	315 330	378 630

📌 Commentaires sur le compte de résultat

Le compte de résultat est le reflet du fonctionnement de l'Association sur une année civile. C'est aussi le baromètre financier de l'activité de l'Association. Concernant l'année 2021, les principales informations et évolutions sont les suivantes :

L'Association clôture l'année 2021 avec un excédent de 315 330 euros (contre 378 630 euros en 2020).

📌 Coté produits :

La principale ressource de l'Association reste la **Dotation Globale de Fonctionnement** qui représente près de 90 % des produits 2021.

Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement 2021 s'élève à 10 087 107 euros, dont 226 997 euros versés sous la forme de Crédits Non Reconductibles (CNR).

Le reste des produits 2021 de l'Association est constitué :

- du complément de rémunérations des travailleurs en ESAT pour 467 619 euros.
- du chiffre d'affaires des activités commerciales (ESAT et EILAN) pour respectivement 134 627 euros et 105 445 euros.
- la perception d'une assurance vie pour 103 351 euros et de dons et legs pour un montant de 122 675 euros.
- la reprise de fonds dédiés pour 143 587 euros.

📌 Coté Charges :

La **masse salariale**, pour 5 774 029 euros (qui correspond à la somme des rémunérations brutes sur l'exercice 2021) représente le premier poste de dépenses de l'Association.

En y ajoutant les charges sociales afférentes (2 034 622 euros), cela représente 70 % des charges annuelles de l'Association (75 % en 2020).

Le reste des dépenses est majoritairement constitué :

- **D'achats de fournitures, matières premières et consommables** pour 546 192 euros (contre 526 112 euros en 2020). Ces dépenses regroupent l'ensemble des achats nécessaires au bon fonctionnement de l'Association (matières premières pour l'ESAT, fournitures éducatives, scolaires et administratives, fournitures médicales, frais de fluides et de carburants, etc...).
- **De « services et autres services extérieurs »**, également nécessaires au bon fonctionnement des établissements et services pour 1 413 881 euros en 2021, contre 935 304 euros en 2020, soit une hausse de 51%. Ces services extérieurs recouvrent des frais de transports des usagers accompagnés et des professionnels, des prestations d'alimentation ou de nettoyage, les frais de maintenance, d'entretien, les frais de télécommunication et d'affranchissement, les honoraires. La hausse des dépenses est liée à la reprise de l'activité qui avait été réduite en 2020, durant la crise sanitaire. Notamment sur le transport des usagers, les dépenses sont en hausse de 156 000 euros sur l'exercice comptable 2021. Les prestations réalisées par des prestataires extérieurs sont quant à elles en hausse de 152 000 euros. Cette variation est expliquée par le lancement de la plateforme TND en septembre 2020. En 2021, le volume d'activité de la plateforme ayant augmenté, l'Association a eu recours à davantage d'intervenants externes. Les honoraires de ces professions libérales font l'objet d'un remboursement par la CPAM.

Bilan actif au 31 décembre 2021

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	91 151	69 970	21 181	22 462
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains	881 973	22 033	859 940	776 335
Constructions	8 902 718	5 088 012	3 814 706	3 387 128
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 241 210	1 127 858	113 352	130 316
Autres immobilisations corporelles	2 444 112	1 833 565	610 547	640 270
Immobilisations corporelles en cours	174 474		174 474	717 960
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	50 896		50 896	50 896
Autres titres immobilisés	1 020		1 020	1 020
Prêts	112 990		112 990	89 324
Autres	11 555		11 555	9 635
TOTAL I	13 912 099	8 141 438	5 770 661	5 825 346
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	6 130		6 130	11 041
Avances et acomptes versés sur commandes	7 783		7 783	15 325
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	865 705		865 705	582 968
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	238 443		238 443	372 492
Valeurs mobilières de placement	185		185	185
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 806 863		4 806 863	5 039 954
Charges constatées d'avance	17 879		17 879	10 738
TOTAL II	5 942 988		5 942 988	6 032 703
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	19 855 087	8 141 438	11 713 648	11 858 049

Bilan passif au 31 décembre 2021

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise	1 962 522	1 962 522
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement		
Réserves de compensation		
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	2 615 900	2 029 326
Autres réserves	57 162	57 162
<i>Dont réserves des Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	2 673 061	2 086 488
Report à nouveau	3 225 183	3 433 126
<i>Dont Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	3 485 629	3 533 113
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux tiers financeurs		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
Excédent ou déficit de l'exercice	315 330	378 630
<i>Dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	137 261	539 214
Situation nette (sous total)	8 176 097	7 860 766
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 492	3 192
Provisions réglementées	390 911	390 911
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
TOTAL I	8 569 500	8 254 869

FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	363 266	336 976
TOTAL II	363 266	336 976
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	112 614	47 014
TOTAL III	112 614	47 014
Fonds dédiés		
TOTAL III BIS		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 449 348	1 487 786
Emprunts et dettes financières diverses	34 188	45 284
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	204 148	459 842
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	889 305	921 622
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 669	19 669
Autres dettes	21 827	33 079
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	49 783	251 908
TOTAL IV	2 668 269	3 219 190
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	11 713 648	11 858 049

📌 Commentaires sur le bilan au 31/12/2021 (patrimoine de l'association)

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de l'Association s'élève à 11 713 648 euros contre 11 858 049 euros pour l'exercice précédent. Les acquisitions au titre des investissements 2021 se montent à 946 263 euros (hors immobilisations en cours).

📌 L'Actif est constitué des emplois et de la trésorerie

L'Actif immobilisé 2021 s'élève à 5 770 659 euros. Les investissements 2021 sont principalement constitués de la mise en service des travaux d'isolation thermique pour un montant de 598 723 euros. L'Actif circulant 2021 s'établit à 5 942 988 euros contre 6 032 703 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Les disponibilités financières passent quant à elles de 5 039 954 euros en 2020 à 4 806 863 euros en 2021.

📌 Le Passif représente les ressources, en financement de l'Actif

Au passif, les fonds propres augmentent et atteignent désormais 8 569 500 euros contre 8 254 869 euros en 2020.

Les fonds propres de l'Association s'en trouvent renforcés.

Les emprunts et dettes financières baissent de 3 %, passant de 1 533 070 euros en 2020 à 1 483 536 euros en 2021.

Les produits constatés d'avance sont en baisse de 202 000 euros. Sur l'exercice précédent, ils étaient essentiellement composés d'acomptes perçus dans le cadre du démarrage de la plateforme PCO TND 56.



PARTIE 5

INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Intervention de OUEST CONSEIL pendant l'Assemblée Générale.

PARTIE 6

APPROBATION DES COMPTES

PARTIE 7

VALIDATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

👉 Le Conseil d'Administration et les Commissions en 2022

	Nom	Fonction
1	JAIN Bernard	Président
2	LE BRETON Jean-Claude	Vice-président
3	LE BOURSIKAUX Marie-Claire	Secrétaire
4	GODREAU Jean	Trésorier
5	RENARD Annie	Membre
6	LE BAYON Pierrette	Membre
7	Père Bernard LE LUEL	Administrateur de droit (représentant Mgr l'Evêque)
8	Sœur Denise PALLIER	Administratrice de droit (représentant la Congrégation)
9	BOCCOLI Alessandro	Administrateur
10	BOUQUET Jean-Claude	Administrateur
11	GAVAUD Denis	Administrateur
12	GUILLET Annick	Administratrice
13	JOURDAIN Brigitte	Administratrice
14	TERRIER Geneviève	Administratrice
15	LE ROUX Michel	Administrateur
16	LATINIER Alain	Administrateur
17	GRAZIANA Catherine	Administratrice

Des mouvements sont intervenus en 2021 (0 départ et 2 entrées).

Les commissions travaux, finance, communication, prospective, pastorale, ressources et mémoires sont constituées d'administrateurs, de professionnels et de bénévoles ressources. Tous contribuent à la mise en œuvre du Projet Associatif dans un esprit de co-construction.

Les commissions peuvent se tenir en plus ou moins grande composition selon l'ordre du jour. La fréquence des rencontres varie selon le besoin.

Des référents sont désignés dans chacune des commissions. Ils sont les interlocuteurs directs et courants de la Direction Générale.



PARTIE 8

JOURNÉE SPORT SENSORIEL #2



PARTIE 9

PRÉSENTATION
DE LA RÉSIDENCE INCLUSIVE (ARCHITECTE AGENCE AGA)

- Construction de 16 logements individuels privés et d'espaces collectifs (lien social)
- Accessibilité renforcée au handicap sensoriel/langage et troubles associés
- Parcelle de 3 306 m² à proximité du centre bourg et de la vie locale
- Mixité sociale dans un lotissement récent près de la salle des sports
- Surface de la structure : 890 m²
- Champ du logement de droit commun et non du médico-social
- Logements équipés d'environ 30 m² (placards, kitchenettes...)
- Encadrement de 8 ETP/an - présence 24h/24 (AES/veilleur de nuit)
- Attention particulière : qualité des matériaux et agencement du bâtiment
- Coût : 2 303 345 € (bâtiment, foncier, honoraires) dont 608 945 € de fonds propres
- Acquisition du terrain auprès de la Mairie de Brec'h à coût réduit : 71 200 €
- Soutien d'AQTA pour la création de logements sociaux : 16 000 € et garantie d'emprunt
- Soutien à l'investissement du Conseil Départemental : 178 400 €
- Soutien Rotary : 10 000 €
- Soutien Fondation Crédit Agricole sollicité : 20 000 €
- Soutien Ensemble Nous Aussi : 4 000 €
- Soutien Banque Populaire sollicité : 15 000 €
- Prêt Locatif Social à hauteur de 1 500 000 € : taux de TVA réduit à 10% et exonération sur la taxe foncière pendant 25 ans
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale et/ou des aides humaines au choix du résident
- Loyer : 475 € + 100 € charges - ALS = 325 € environ/mois CC
- Pose de la première pierre mai 2022 - Ouverture Résidence courant 2023
- Interpellation des futurs résidents sur l'accessibilité publique et moyens de déplacements (bus...)



PARTIE 10

LE PROJET POLITIQUE DE LA FISAF
2022/2025

L'Association Gabriel Deshayes siège à la FISAF. La FISAF, Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicaps sensoriels et Dys, créée en 1925. Elle est reconnue d'utilité publique.

Ses adhérents sont des associations, des fondations, des organismes publics, des établissements et des services qui accompagnent des enfants, des adolescents, des adultes et des aînés en situation de handicap sensoriel ou atteints de troubles du langage et des apprentissages.

Une identité forte et revendiquée

- L'inscription juridique dans le cadre de la Convention Internationale des Droits des personnes handicapées, ratifiée le 20 mars 2010, qui a pour objet de « promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales par les personnes handicapées et de promouvoir le respect de leur liberté intrinsèque » ainsi que la Loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- L'intervention sociétale dans le champ de l'économie sociale et solidaire, conçue sur une logique de services basés sur un principe d'utilité sociale et dotée d'un mode de gouvernance démocratique et participatif.
- Quatre marqueurs identitaires structurants :
 - **Les caractéristiques des personnes accompagnées par les adhérents de la FISAF :** des personnes en situation de handicap visuel et/ou auditif, de troubles du langage et des apprentissages, avec ou sans handicaps associés et/ou handicaps rares.
 - **Les métiers et les missions exercés par un réseau de professionnels spécialisés** dans les déficiences visuelles, auditives, avec ou sans handicaps associés, et les troubles des apprentissages. Leurs interventions portent sur les modalités de compensation, d'accessibilité, de stimulation et d'accompagnement dans tous les champs de vie, personnel, familial et collectif.

- **Des établissements et services adhérents à la FISAF** qui emploient un certain nombre de professionnels eux-mêmes en situation de handicap visuel et/ou auditif.

- **Une démarche à la fois proactive et entrepreneuriale fondée sur la coopération** avec l'ensemble des acteurs, ce qui inclut les personnes en situation de handicap et l'ensemble des acteurs de la cité.

Les membres de la FISAF agissent en faveur de l'accessibilité universelle, en intervenant auprès des acteurs de l'éducation nationale, de la santé, des entreprises..., tout en proposant les modalités de compensation les plus adaptées, individuellement.

La FISAF contribue à faire société et à renforcer le lien social pour lutter contre toutes les discriminations et toutes les formes d'isolement. Elle contribue à créer les conditions de participation des personnes en situation de handicap afin de leur permettre de devenir pleinement auteurs et actrices de leur vie.

“ Un collectif est un projet de transformation du réel ”

Ce que nous voulons, ce pour quoi nous agissons...

Des ambitions et des convictions

• Un mouvement en faveur d'une société inclusive

Une société est inclusive lorsqu'elle porte un respect et une attention égale à tous. Toute forme d'inégalité et d'injustice est combattue.

L'inclusion se conçoit comme l'adaptation d'un système (éducatif, social, professionnel...) afin de permettre à chaque personne d'y trouver sa place et de participer pleinement aux décisions qui la concerne.

C'est-à-dire, une société qui s'inscrit dans un mouvement de transformation où les plus vulnérables retrouvent leurs droits de citoyen dans un espace redevenu apte à les prendre en considération et à accueillir leurs potentialités dans l'objectif d'en finir avec l'exclusion. L'inclusion s'attache aux droits de l'homme, l'intégration à l'individu assujetti à des normes.

• Une mise en mouvement des acteurs en faveur de la continuité des parcours et de la co-construction

La FISAF accompagne la transformation du secteur médico-social sensoriel et des troubles du langage et des apprentissages autour de 4 dimensions :

- Favoriser une logique d'accompagnement fondée sur une notion de parcours ; ce qui sous-entend de se rendre disponible. Cela veut dire refuser d'avoir à choisir entre des possibles, n'avoir à se priver d'aucune possibilité. Pour le professionnel, cela signifie une écoute active, une capacité à ouvrir les possibles, une intervention plurielle en associant des acteurs multiples.
- Développer des actions au sein de la cité dans le cadre d'une fonction ressources étayée ;
- S'inscrire dans une dynamique territoriale de développement et de ressources partagées ;
- Fonder sa démarche d'accompagnement dans le pouvoir d'agir des personnes, reposant sur les compétences, les capacités et les projections personnelles des personnes ; c'est-à-dire emmener celui qui ne peut aller tout seul à un moment de son existence à élaborer et à agir sur sa situation. Le pair-accompagnement, reposant sur l'expertise d'usage des personnes, constituera une des modalités majeures de l'intervention dans le secteur sensoriel et des troubles des apprentissages. Il s'agira alors de décrire l'environnement, les situations, les possibilités de désigner les chemins, les voies mais aussi les impasses, et d'inviter l'autre à prendre un chemin et à décider seul de faire le voyage pour lui-même avec ses compétences et ses désirs. Autrement dit, apprendre à se construire de façon indépendante.

• Un mouvement collectif pour interagir ensemble

Contribuer efficacement à une société inclusive, et aux transformations adaptées, nécessite un positionnement clair, établi à l'aune de convictions fortes et partagées, et une capacité à faire bouger « les lignes » dans une démarche collaborative et coopérative qui fait sens pour tous les membres.

Autrement dit, un réseau efficient n'est pas un groupe formé seulement d'individus experts, mais un collectif composé d'individus variés qui interagissent efficacement au regard d'enjeux partagés.

👉 Des priorités politiques claires et déclinées en prestations de services

Un positionnement politique en cohérence avec les valeurs et les ambitions énoncées, et plus particulièrement en faveur de la société inclusive, de l'accessibilité universelle, de la protection sociale, de l'émancipation et de la solidarité.

Fresque réalisée dans le cadre
des regroupements SSEFS par les jeunes



Création & impression : RIM Imprimerie - Photographie : M. Antoine Duchêne



**ASSOCIATION
GABRIEL DESHAYES**

6 allée Marie-Louise Trichet
Brec'h - BP 30247
56402 AURAY

Tél : 02 97 56 43 80
contact@agd56.fr

www.agd56.fr